



Le dossier

Septembre 2013

11 et 12 avril 2013

Conseil National

Compte rendu des travaux

la cgt
FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE
FÉDÉRATION DES FINANCES
SYNDICAT DE L'INSEE





Introduction

Frédéric SANCHEZ, secrétaire général adjoint

Bonjour à toutes et tous,
Je commencerai mon intervention en tirant quelques enseignements du 50^{ème} Congrès confédéral qui vient de se terminer et en pointant quelques pistes de réflexion à partir de l'actualité économique et sociale très chargée dans la dernière période.

La France est en état de souffrance sociale, une large partie de cette souffrance individuelle et collective s'enracine, pour les français, dans un sentiment de dépossession de leur avenir, voire de leur présent.

Les forces sociales, la CGT en tête, qui travaillent à abolir cet état de choses traversent elles, une phase de souffrance stratégique, au sens où elles sont conduites, du fait de l'âpreté de la crise, à revisiter leur agenda, leur mode d'action, leur capacité à convaincre, rassembler et gagner.

Le 50^{ème} congrès aura porté, du début à la fin, le poids de ce double fardeau et aura fonctionné comme caisse de résonance d'un monde de mutations et de changements où l'inquiétude se dispute aux espérances. Cette toile de fond est bien

plus vaste que le seul monde du syndicalisme, mais elle le surplombe.

D'où questionnements, colères et acerbes retours sur bilan qui ont rythmé les débats du 50^{ème} congrès.

Des délégués, dont c'était à 80% le premier congrès, enracinés dans le quotidien du travail des entreprises ont fait souffler un vent de renouveau et de confrontation.

Trois objectifs se sont mélangés tout au long des débats :

Premièrement, un regard critique sur l'activité collective, sans s'exonérer de ses propres responsabilités, ni sous estimer le poids de l'adversité.

Deuxièmement : Le rappel encore et toujours de la valeur sociale du travail et donc de la défense, bec et ongles de l'emploi.

Enfin, les responsabilités de la CGT dans un contexte difficile pour tisser et retisser une approche partagée permettant un « tous ensemble » appelé pour chacune et chacun et permettant de plier le réel aux espoirs du monde du travail.

Je vous invite d'ailleurs pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait à prendre connaissance par le biais du courrier fédéral d'une partie des interventions des délégués de la métallurgie au 50^{ème} congrès. Elles et ils ont été 14 sur une délégation de 89 camarades à prendre la parole et ainsi contribuer à enrichir les débats à partir de leur propre expérience et de leur vécu.

Certains sont aujourd'hui avec nous présents dans la salle, ils pourront si, ils le souhaitent donner leur propre ressenti.

Plus que stratégique, le 50^{ème} congrès a témoigné d'une véritable volonté d'action, d'une mise en mouvement.

C'est à la fois, complètement légitime et un peu court, mais l'urgence sociale prime, et il était sans doute inévitable que sa voix se fasse entendre avec des accents pressants.

Pour autant, les votes qui ont porté tant sur le bilan d'activité que sur l'orientation, les ont validé à une très forte majorité. Le travail de ces 3 dernières années.

Je tiens à préciser et à souligner que le pourcentage des votes des délégués de la métallurgie ont été supérieurs à la moyenne des votes du Congrès.

Ces votes valident les choix opérés sont ceux d'un syndicalisme rassemblé, d'un syndicalisme de conquêtes qui ne s'enferme pas dans un statu quo et qui veut aller de l'avant.

Les questions posées tout au long du Congrès ont bien été celles qui préoccupent l'ensemble de celles et ceux qui travaillent et vivent en France : Comment dégager des issues à la crise, peser sur le cours de la mondialisation, desserrer l'étau de la finance, construire des rassemblements revendicatifs pérennes etc...



Le travail du Congrès a consisté à en permettre une compréhension collective, afin de dégager des pistes de solutions. Il en a été ainsi s'agissant des questions internationales. La CGT a contribué à apporter des réponses qui, souvent, ont inquiété en remettant en cause, habitude et statu quo. Et puis le temps et l'expérience ont fait leur œuvre.

Il faut se souvenir par exemple des doutes, voire des préventions qui ont marqué le processus d'adhésion à la CES, le choix de participation à la création de la CSI. Les débats se sont tenus, l'expérience collective a pris le relais, et le 50ème Congrès a acclamé avec émotion défenseurs des droits, démocrates et syndicalistes du monde entier, en accueillant leur diversité, leur singularité, l'esprit de mise en convergences.

Plusieurs représentants des organisations syndicales qui avaient répondu à l'invitation de la CGT ont pris la parole, cela restera un temps fort de solidarité internationale marqué notamment par les témoignages souvent poignant de syndicalistes venus du monde entier.

Les délégués au Congrès ont d'ailleurs validé une résolution de soutien au peuple palestinien. Ils appellent par cette résolution l'ensemble des organisations à agir contre la colonisation israélienne en Cisjordanie, notamment en relayant l'appel intersyndical initié par la CGT, pour que les pays européens et l'Union Européenne prennent des mesures politiques et économiques concrètes, ainsi que pour faire pression sur les firmes multinationales qui, par leurs activités économiques se rendraient complices de la colonisation.

Enfin ce 50ème Congrès restera marqué par le départ de Bernard THIBAUT, après 14 ans passés à la tête de notre organisation, un moment émouvant du Congrès où l'on a pu mesurer le rôle important qu'aura joué Bernard dans le rayonnement de la CGT que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

Une nouvelle direction confédérale a été élue par le Congrès, composée de 56 camarades, 28 femmes et 28 hommes. Notons au passage la présence de 4 camarades présentés



par notre Fédération au sein de la nouvelle CE confédérale, un bureau confédéral élargi à 10 camarades et l'élection de Thierry LE PAON, métallo lui aussi, en tant que Secrétaire Général de la CGT.

Pour terminer sur ce chapitre consacré au 50ème Congrès Confédéral, je reprendrai un passage de l'intervention de Bernard THIBAUT qui, à mon sens, résume parfaitement ce qu'il nous reste à construire, je cite « Au moment où d'autres peuvent s'interroger sur le nombre d'adhérents qu'ils sont susceptibles de perdre, nous nous interrogeons sur comment accueillir des hommes et des femmes qui reconnaissent en la CGT l'arme pour changer leur quotidien et qui trouvent porte close.

Je vous le dis comme je le pense, je nous trouve hésitants, trop frileux, trop lents, trop craintifs. Ouvrir en grand les portes de la CGT, ce n'est pas porter atteinte à son identité, bien au contraire, c'est consolider son caractère de classe en étant un syndicat de masse ». Il termine en disant : « Ce n'est pas aux salariés de s'adapter à la CGT, c'est à la CGT de prendre les mesures pour coller à la réalité du salariat et des revendications ».

Je n'empiéterai pas sur le sujet, la 3ème partie de notre Conseil National sera consacré à ces questions de vie syndicale et de développement de notre organisation.

Les prochaines semaines, marquées par les décisions d'actions du congrès, devraient permettre de

mettre au diapason sa résolution d'actualité et l'engagement revendicatif des salariés.

Cela passe par la mise en débat avec les salariés de ce qu'il faut combattre et de ce qu'il est souhaitable de construire.

Dans l'immédiat, il faut empêcher la transposition dans la loi de l'accord national interprofessionnel faussement nommé « sécurisation de l'emploi » qui dynamite quarante ans de droit du travail.

Tout d'abord, nous sommes tous conscients ici que le chemin dans lequel nous nous sommes engagés sera long et semé d'embûches. Il nous faudra résister à la fois à ceux qui seraient tentés par des appels à répétition, sans prendre le temps de convaincre les salariés dans leur ensemble d'agir sans prendre le temps d'enraciner le mouvement dans les entreprises comme au niveau de la population ; mais aussi à ceux qui seraient tentés de minimiser ou freiner le mouvement en construction.

Il faut s'attendre mais cela, vous vous en êtes déjà aperçus, à un déferlement médiatique essayant de faire passer ceux qui luttent pour des nantis attachés à leurs privilèges et des menteurs.

Prenons le temps d'analyser la situation et essayons de construire des perspectives. Comme le rappelait dans un de ses articles l'Humanité dimanche, plus les lois sur le travail ont été assouplies, plus elles ont bénéficié de cadeaux sociaux et fiscaux, plus la désindustrialisation s'est accélérée et plus le chômage

a augmenté. Pour inverser la courbe du chômage, François Hollande, au plus bas dans les sondages, compte sur l'accord de flexibilité signé par le patronat et trois syndicats qui aboutira au mieux à transformer les chômeurs en travailleurs pauvres.

Cet accord conclu le 11 janvier entre le patronat et trois organisations syndicales CFTD – CFE-CGC et CFTC serait censé, selon lui, mieux protéger les salariés et apporter plus de souplesse aux entreprises.

Pour mieux comprendre la nocivité et la dangerosité que ce texte pourrait avoir sur les conditions de vie et de travail des salariés, prenons deux points de l'accord.

La mobilité des salariés et l'accord de compétitivité ; malgré les quelques modifications apportées suite au débat parlementaire, la genèse en reste inchangé.

Concernant la mobilité sous peine de licenciement

Le refus d'une mesure de mobilité interne devient un motif de licenciement. Seule véritable modification par rapport à l'ANI, celui-ci est reconnu comme économique ouvrant droit à l'indemnisation et aux mesures de reclassement.

Concernant les accords ou chantage à l'emploi

Les accords signés pourront s'étendre sur deux ans.

Pendant deux ans donc, un tel accord permettra aux entreprises de

baisser les salaires jusqu'à la limite de 1,2 smic. Soyons contents, l'employeur ne pourra, soi-disant, pas licencier durant cette période, faute de quoi il devra payer des dommages et intérêts aux salariés.

A qui vont donc profiter ces accords de compétitivité ?

Une chose est sûre, ils vont de nouveau ponctionner les salariés pour accroître la rentabilité. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à regarder dans quelle situation se trouvent les entreprises où ont été signés de tels accords.

Prenons l'exemple de l'automobile, Renault va mettre en place un accord de ce type à l'ensemble des salariés pour maintenir la compétitivité du groupe, alors que d'un point de vue financier, la société ne s'est jamais portée si bien avec une trésorerie de 13 milliards d'euros.

Chez PSA, la direction va faire passer le temps de travail à 40 heures sur le site de Poissy qui récupère la production de la C3 faite à Aulnay. Ce qui signifie clairement qu'il va être demandé avec des effectifs réduits de produire plus. C'est l'illustration des conséquences directes de l'ANI et de ces accords dits de compétitivité.

Enfin, un cas d'école en la matière, souvenez-vous en 2004 des sacrifices demandés aux salariés de Bosch à Vénissieux. A l'époque, la direction de l'équipementier automobile fait planer une menace de délo-

calisation en République Tchèque. Pour l'éviter, les salariés acceptent une diminution de 12 % de leur pouvoir d'achat, passage aux 36 heures payées 35, gel des salaires pendant trois ans et suppressions de diverses primes.

CFDT et CFE-CGC acceptent le chantage.

A l'époque, François Chérèque pour le coup parle de cet accord comme d'un modèle.

Au final, l'usine tant vantée par les sociaux libéraux aura perdu la moitié de ses effectifs en dix ans.

Avec l'article 1^{er} du projet de loi sur l'emploi, le gouvernement entérine également un nouveau désengagement de la sécu du financement des soins.

Première mesure du projet de loi sur l'emploi, toutes les entreprises devront proposer d'ici au 1er janvier 2016, à leurs salariés une couverture complémentaire santé non remboursée par la Sécurité Sociale.

4 millions de salariés qui aujourd'hui en sont dépourvus pourront en bénéficier. Les modalités pratiques de cette disposition, qui devra être négociée dans les branches professionnelles, ont soulevé une vive controverse. Les branches pourront désigner l'organisme qui sera en charge de fournir une complémentaire santé à l'ensemble de leur secteur.

Vous l'aurez compris ce texte reste un texte de régression sociale, c'est un accord donnant perdant qui remettra en cause le contrat de travail d'une grande majorité de salariés.

A une majorité relative par 250 voix, les députés ont adopté en première lecture une transposition de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013. Ce texte en retient les dispositions les plus destructrices pour le droit du travail.

Vous avez certainement chacun dans vos départements des exemples d'accords qui loin de sécuriser l'emploi, l'ont au contraire dégradé voire fait disparaître.

Plus de 200 000 manifestants ont défilé le 5 mars dans plus de 200 cortèges à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU et de Solidaires contre



Le projet de loi, ils étaient encore 120 000 à se rassembler le 9 avril à travers les 163 manifestations et rassemblements dans toute la France. Ils ont montré leur détermination à poursuivre cette mobilisation unitaire tout au long du débat parlementaire qui se poursuivra au Sénat.

Le 1^{er} mai sera un nouveau temps fort. A travers toute l'Europe, les salariés exprimeront leur volonté de voir apporter d'autres réponses face à la crise, l'austérité et la déréglementation sociale.

Nous avons aujourd'hui au niveau de notre Conseil National à avoir une analyse la plus exhaustive possible de la situation et des perspectives qui soulèvent les mobilisations en cours.

Nous avons donc besoin de mettre l'accord en rapport avec ce que vivent les salariés dans les entreprises.

Nous devons prendre le temps de débattre ce matin des problématiques rencontrées dans les syndicats et territoires puisque même si nous avons eu un certain nombre d'appels à la grève, nous voyons bien que nous avons du mal à convaincre et à avoir une participation large des salariés et même dans certains endroits des militants. Nous n'avons pas encore tous les éléments concernant les boîtes de la métallurgie mais nous voyons au regard des premières informations qu'il s'agissait dans la plupart des cas de délégations d'élus et mandats.

Le Conseil national pourrait également débattre de la stratégie des luttes, de leur efficacité en gardant comme objectif central la construction d'un rapport de forces durable pour gagner.

Stratégie des luttes qui doit s'articuler à tous les niveaux, entreprise – territoire et national.

Des luttes, que nous-mêmes dans la CGT, nous avons du mal à populariser et surtout à valoriser lorsqu'elles débouchent sur des avancées sociales pour les salariés.

Ne devons-nous pas également nous interroger sur les difficultés que nous rencontrons pour organiser et



développer le rapport de forces et les solidarités au sein d'un même groupe, au sein d'une même filière entre donneurs d'ordres et sous-traitants ?

Ne pourrions-nous pas décider aujourd'hui d'un nouveau temps fort de mobilisation au niveau de notre profession qui ferait le lien autour de la bataille contre l'accord national interprofessionnel et nos revendications sur les questions autour d'emplois industriels en lien avec la question des salaires, des conditions de travail et de la protection sociale ?

A titre d'information, en Italie, la FIOM CGIL a décidé de faire du 18 mai une journée de mobilisation pour la défense et le développement de l'industrie.

Cela me renvoie sur la situation à l'échelle européenne, cet accord national interprofessionnel qui vient d'être adopté par l'assemblée nationale n'est ni plus ni moins que le petit frère des plans d'austérité imposés aux populations en Europe et dans le monde.

Et le moins que l'on puisse dire, loin de mettre un frein aux situations de plus en plus dramatiques auxquelles sont confrontées ces populations, elles ne font que les aggraver.

Pour preuve : 12 % ! C'est le taux de chômage toujours au plus haut en Europe. Selon l'institut Eurostat, le taux de chômage dans la zone

euro a atteint 12 % en février. L'union européenne compte maintenant 19 millions de demandeurs d'emploi. L'Espagne et la Grèce sont les pays les plus touchés.

L'Espagne compte aujourd'hui plus de 5 millions de chômeurs, soit plus de 26 % de la population active. Plus d'un jeune sur deux est sans emploi. Malgré un très léger recul du nombre de demandeurs d'emplois au mois de février, le pays est très embourbé dans la crise sociale et politique avec peu de perspectives d'en sortir.

Les commissions ouvrières ont lancé une pétition afin de demander un référendum sur les politiques d'austérité appliquées en Espagne.

Au Portugal, 1,6 million de portugais ont manifesté contre l'austérité et demander la démission du gouvernement le 2 mars 2013.

Depuis l'arrivée de la Troïka, la dette du pays s'est envolée. Les politiques d'austérité ont conduit à une explosion du chômage et une chute vertigineuse de la consommation interne. Il y a aujourd'hui 1,3 million de chômeurs pour une population active estimée à 4,3 millions de personnes. Dans le même temps, toutes les grandes multinationales ayant opéré dans le pays ont vu leurs profits exploser.

La CGTP organise du 6 au 13 avril contre l'appauvrissement deux cor-

tèges qui s'élanceront des deux bouts du pays afin de converger vers Lisbonne le 13 avril.

En parallèle, la CGTP a lancé une pétition nationale afin de préserver l'Etat providence. Celle-ci a récolté déjà plus de 100 000 signatures.

En Grèce, depuis 2010, 27 grèves générales interprofessionnelles ont été organisées dans le pays auxquelles il faut en ajouter 10 de plus pour le seul secteur de la métallurgie.



Depuis le 14 février dernier, toutes les conventions collectives ont été dénoncées. Les employeurs sont prêts à en négocier de nouvelles mais avec des salaires en diminution de 30%.

Le taux de chômage officiel dépasse les 25%, 60% pour les jeunes et 40% pour les femmes.

La privatisation de tous les secteurs d'économie est imposée : le dernier en date est le secteur ferroviaire qui sera vendu avant le début 2014. François Hollande encourage même les entreprises françaises à investir dans les entreprises en cours de privatisation notamment dans le secteur de l'eau et de la terre.

Situation paradoxale, le pays soi-disant au bord de la banqueroute est devenu le nouvel eldorado de tous les fonds d'investissement de tous genres qui se disputent les entreprises bradées par le gouvernement grec car non rentable pour la Troïka ! A Chypre, le petit paradis fiscal européen englué dans la dette de son secteur bancaire fait appel à l'aide du FMI, de la BCE et de la commission européenne afin d'obtenir une aide financière de 10 milliards d'euros

(soit plus de 50% du PIB de cet Etat qui compte 800 000 habitants) afin de garantir les dépôts... dont plus de 25 % sont détenus par les seuls ressortissants russes.

L'objectif de départ avait été de demander que tous les dépôts bancaires soient taxés entre 6,5 et 10%. Face à la mobilisation des habitants, le parlement chypriote a refusé d'entériner ces desideratas.

Aujourd'hui, seuls les dépôts supérieurs à 100 000 euros seront taxés et la seconde banque du pays sera liquidée avec son cortège de pertes d'emplois.

En Italie, la crise économique, qui entre dans la 5e année, que vit le pays se conjugue désormais avec une crise politique. L'Italie n'a pas de gouvernement depuis plus d'un mois, suite à des élections législatives qui n'ont pu permettre de donner une majorité à aucun parti politique.

La réforme du marché du travail, comparable à l'ANI en France, à libéraliser les licenciements et les a rendus moins chers pour les employeurs.

On assiste depuis à une forte augmentation du chômage qui se situe à un niveau proche des 15 %, près de 40 % chez les jeunes.

Enfin le Royaume-Uni, le pays de la Dame d'enfer décédée lundi, elle restera dans l'histoire du 20e siècle comme la championne du libéralisme, prompt à déclarer la guerre aux syndicats, championne de la stigmatisation des inégalités sociales, L'Angleterre souffre aujourd'hui de sa troisième récession après les plans d'austérité drastiques mis en place par le gouvernement du premier ministre conservateur David Cameron.

Tous les secteurs de l'économie ont été privatisés, dans le même temps, les entreprises britanniques engrangent des bénéfices record qu'elles ne réinvestissent pas. Ainsi, en l'espace de trois ans, les salaires ont baissé de 15%.

Une nouvelle mobilisation des syndicats contre les politiques menées par le gouvernement ultralibéral aura lieu dans le courant de ce mois. Ces situations similaires d'un pays

à l'autre ont amené la Confédération Européenne des syndicats à faire des 13 et 14 mars derniers des temps forts de mobilisation, le 13 au niveau des différents pays et le 14 à Bruxelles avec un rassemblement devant le Conseil Européen.

L'appel signé par toutes les organisations syndicales européennes, mentionne que l'austérité ne marche pas. Elle a un effet récessif sur l'économie et appauvrit les citoyens les plus vulnérables.

Près de 10 000 personnes se sont rassemblées à Bruxelles et une forte délégation CGT était présente.

Pour rester dans une dimension européenne, à l'appel d'IndustriAll Europe, les salariés d'Arcelor Mittal et de ses sous-traitants se sont mobilisés à travers toute l'Europe le 4 avril, afin d'appeler la direction du groupe et les pouvoirs publics à élaborer un projet industriel d'avenir, à maintenir les outils de production et à développer les emplois et les compétences, que la sidérurgie reste au cœur d'une politique industrielle intégrée et indépendante.

En France, des assemblées générales, des arrêts de travail de 2 heures par poste ou de 24 heures dans certaines entreprises ont été organisées.

Une délégation intersyndicale CGT/CFDT/CFE-CGC/ et FO a été reçue au ministère du redressement productif, afin d'interpeller le gouvernement.

La nationalisation partielle ou totale du groupe reste toujours d'actualité.

Il s'agit du point de départ d'une campagne des syndicats européens sous l'égide d'IndustriAll Europe, qui ont décidé d'organiser une série d'actions, afin de maintenir la mobilisation sur Arcelor Mittal, dans un premier temps jusqu'en juin, date à laquelle la commission européenne devrait publier son plan d'action pour l'industrie sidérurgique.

Comme vous pouvez le constater nous ne sommes pas seuls à nous battre et remarquons bien qu'aucune publicité n'est faite sur les conflits qui se déroulent actuellement dans ces différents pays de l'Europe du Sud, encore moins lorsque ces conflits concernent les plans d'austérité imposés aux populations.

Je terminerai ce chapitre européen en pointant quelques éléments qui, à mon sens, reflètent parfaitement la perversité du système.

Il s'agit du contrôle macro économique sur les négociations salariales par la commission européenne.

Avec la crise de l'Euro, les pays de l'Union Européenne ont donné des pouvoirs étendus à la commission européenne en matière budgétaire.

En cas de dérapage, des pays peuvent être sanctionnées puis mis sous tutelle. Ce qui a été pratiqué au Portugal, en Irlande, en Grèce et aujourd'hui à Chypre.

Ce que l'on sait moins, c'est que les pays européens ont aussi transféré des compétences en matière socio-économique qui étaient auparavant exclusivement de la compétence des Etats.

L'un des paramètres n'est autre que les salaires !

Pour être clair, demain, la commission européenne pourrait demander l'annulation de négociations salariales, qu'elle estimerait trop importante et engendrant un déséquilibre macro économique.

D'ores et déjà, la commission se sert de cette prérogative, comme pourront en témoigner les camarades de la MWB, FGTB à la table ronde de cette après-midi, la cour européenne a demandé à l'Etat Belge la réforme du système d'indexation automatique des salaires sur l'inflation, la réduction des coûts salariaux indirects (cotisations sociales patronales), la dégressivité des allocations chômage et un déplacement de la fiscalité sur le travail vers une fiscalité sur la consommation et l'environnement.

Autant dire la mise en œuvre de la plateforme revendicative du MEDEF. La dernière partie de mon intervention partira des résolutions adoptées au 50ème Congrès en lien avec l'activité développée par notre Fédération.

Dans les documents d'orientation adoptés lors du 50ème Congrès Confédéral, il n'est pas anodin de souligner que dans le premier chapitre sur « les responsabilités du syndicalisme aujourd'hui », nous prenons le soin de consacrer plusieurs paragraphes à la question des territoires. Une analyse qui conforte la démarche de notre Fédération d'impulser une évolution de notre activité en territoires, en affirmant

que « la prise en compte des enjeux territoriaux est devenue un enjeu majeur pour toute la CGT » et cela pour deux raisons essentielles intimement liées :

1. Le territoire, c'est le lieu où nous pouvons mettre en œuvre notre démarche revendicative à partir des réalités les plus concrètes et les plus locales, vécues par les salariés en intégrant les enjeux industriels, d'aménagement du territoire et de services publics ;

2. Les territoires, c'est aussi le lieu d'expressions des revendications fortes dans les luttes, pour bien vivre et bien travailler au pays.

A n'en pas douter, les évolutions institutionnelles concoctées par le gouvernement Ayraut/Hollande avec l'acte 3 de la décentralisation vont décupler les enjeux territoriaux dans notre activité.

En résumé, il s'agit de favoriser le déploiement territorial du capital, d'aménager ou de déménager nos bassins d'emplois au gré des exigences de la finance et des grands groupes, d'accentuer la mise en concurrence des territoires et des salariés.

Loin de remettre en cause la réforme territoriale de Sarkozy, les trois lois dites de décentralisation vont considérablement modifier le paysage régional dans 4 domaines :

- Imposer trois euro-métropoles et accélérer l'intercommunalité ;

- Renforcer l'intervention et le pouvoir des régions dans la structuration économique au service du patronat : aide aux entreprises (création, innovation, internationalisation...)

- Donner le pouvoir de financement aux régions ; régionalisation de la banque publique d'investissement, gestion des fonds européens...

- Transférer tout ou partie des prérogatives de l'Etat en matière de transport, de formation professionnelle, d'emplois, de sécurisation des parcours professionnels, d'apprentissage...

Cette 3^{ème} loi de décentralisation va percuter notre activité professionnelle et interprofessionnelle, en amplifiant la place des régions comme lieu de plus en plus pertinent de luttes pour nos revendications pour la reconquête de notre industrie, la réponse aux besoins et l'attractivité de nos bassins de vie.

Ne soyons pas modestes, l'évolution importante de notre activité fédérale en territoire, le renforcement de nos 59 USTM et de nos 22 animations régionales, nous permettent d'affirmer aujourd'hui que nous sommes sur le bon chemin pour donner à nos syndicats les outils pour construire les solidarités et les convergences revendicatives professionnelles et inter professionnelles indispensables face aux enjeux qui se jouent dans nos territoires.





Après les conférences de ce début d'année de Bretagne et de l'Île de France et les 5 autres programmées d'ici la fin de l'année, toutes nos régions auront tenu une conférence régionale et une grande majorité auront 2 conférences au compteur pour le 40ème Congrès Fédéral. Des conférences régionales devenant ainsi le temps fort régulier de la vie démocratique de notre Fédération en région s'appuyant sur un réseau toujours plus dense d'USTM.

Mais surtout il s'agit d'ancrer plus et mieux une vie revendicative en territoires autour de la reconquête de notre industrie, de projets alternatifs pour renforcer nos filières et l'emploi dans la métallurgie avec d'autres professions, d'imposer d'autres relations donneurs d'ordres/sous traitants, impulser notre revendication de conventions collectives régionales.

Nous avançons et les exemples se multiplient je ne les citerai pas tous, mais c'est entre autres :

- Le suivi de la Charte automobile pour imposer nos revendications nécessitant la coopération entre les comités régionaux interpro et nos animateurs régionaux.
- Les projets alternatifs de reconquête et de diversification industrielle menés en Mécanic Vallée avec nos camarades de la SNCF et d'EDF.
- La construction de plates formes revendicatives comme en Rhône-Alpes, Île de France....
- La tenue de nombreuses assises de filières, comme en Bretagne et

Pays de Loire sur l'électronique

- Des journées d'études pour construire les conventions collectives régionales...

- Enfin là où nous sommes à l'offensive nous arrivons à imposer nos ordres du jour et nos interventions sur nos projets CGT dans les CPRE-FP, comme vous le lirez dans le N° 13 du journal des territoires (que vous avez dans vos pochettes).

- Evidemment cela ne suffit pas encore pour être en capacité partout dans nos territoires de construire le rapport de forces pour imposer d'autres choix. Mais nous avons l'ambition de poursuivre et d'accélérer le mouvement pour réduire les inégalités, renforcer notre réseau d'USTM et conforter nos animations régionales afin de faire de nos outils en territoires le lieu de croisement et de convergences de toute notre activité fédérale.

Comment ne pas faire le lien entre nos animations régionales et les différents sujets de négociations qui s'ouvrent ou qui vont s'ouvrir au niveau national ?

Le 5 février, les organisations syndicales de la Métallurgie ont fixé avec l'UIMM National, le calendrier et les thèmes de négociations de branche pour l'année 2013.

Vous allez le constater les thèmes de négociations sont nombreux et sont particulièrement structurant pour les salariés de la Métallurgie.

L'emploi dans la branche sera un axe prioritaire au cours des négociations. Certaines de ces négociations sont

issues soit d'accords nationaux interpro et cela veut dire que ces thèmes nous sont en quelques sortes imposés, soit alors des négociations dont les thèmes sont propres à la branche.

Dans l'ordre, la première négociation a débuté le 5 mars dernier sans la CGT, puisque il s'agissait d'un jour de grève et de manifestations, cette négociation portait sur le contrat de génération.

Concrètement et pour aller vite, il s'agit d'un accord de branche pour améliorer l'emploi de 2 types de salariés, les seniors et les jeunes.

Pour la CGT, nous avons deux revendications phares : reconnaître la pénibilité au travail et la réparation. Afin que les seniors cassés par le travail partent à la retraite avant 60 ans et en bonne santé.

Concernant les jeunes : On veut des plans d'embauches en CDI pour supprimer la précarité et assurer le développement de l'emploi dans la branche, en parallèle le contrat de génération fait l'objet de négociations dans un certain nombre d'entreprises de la Métallurgie, actuellement elle concerne les plus de 300 salariés.

La deuxième négociation traite de la convention des frais de santé, thème issu de l'ANI qui nous veut du mal.

Le patronat de la Métallurgie n'a pas perdu de temps, avant même le vote de la loi, une réunion de négociations est prévue en mai prochain.

La troisième négociation portera sur les salariés en situation de handicap, ce thème de négociation a toujours fait l'objet d'un report par l'UIMM. A force de faire pression en nous appuyant sur notre expérience autour de nos 3 centres de formation pour les salariés en situation de handicap. Nous sommes parvenus à obtenir une première réunion de négociations en juin prochain.

Le Quatrième sujet de négociation traitera de l'emploi à partir de 2 grands axes, la GPEC de branche et l'actualisation de l'accord du 12 juin 1987 sur les problèmes généraux de l'emploi, là aussi cette thématique de l'emploi est liée complètement avec l'ANI du 11 janvier.

Avec cette thématique, on peut s'attendre à des négociations compliquées dans la mesure où la CGT

et FO ont contesté l'ANI et la loi en discussion actuellement.

Il est bien évident que nous allons continuer à contester les dispositifs issus de l'ANI et nous porterons notre projet de CCN (Convention Collective Nationale) pour permettre une réelle Sécurité Sociale professionnelle.

La cinquième négociation portera sur les salaires des Ingénieurs et Cadres et sur la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Enfin, un dernier thème doit faire l'objet d'une négociation ou plutôt dans un premier temps d'une réflexion.

Il s'agit de notre système conventionnel de branche, incluant notamment les classifications.

Les deux grilles de classifications appliquées dans la Métallurgie datent de 1972 et 1975. Cela fait plusieurs années que la CGT rejoint maintenant par d'autres organisations syndicales revendiquent une mise à plat de cette grille pour rediscuter le contenu et l'architecture à partir de notre proposition CGT de grille unique.

A force de pression dans les négociations de branche, dans les luttes autour des NAO au niveau des entreprises, l'UIMM a été contrainte de mettre ce point à l'ordre du jour du calendrier des négociations de branche pour 2013.

Comme vous pouvez le constater, ces négociations vont demander une préparation importante, un croisement entre les niveaux de négociations dans la branche et dans les groupes, et bien entendu des négociations placées dans les mains des salariés pour que ce soit bien leurs revendications qui soient discutées et non pas celles du patronat.

Toujours dans le cadre de la mise en application des orientations du 50ème Congrès.

Dans le contenu du 49^{ème} congrès, de la résolution IV, la nécessité de travailler au-delà de nos champs fédéraux pour coller au plus près de la réalité de l'entreprise avait été évoquée.

Au cours du 50^{ème} congrès, aussi bien dans les forums de préparation que dans les interventions des délé-

gués et du secrétaire général, cette nécessité a été relayée.

Pour une fédération comme la nôtre dont le champ conventionnel regroupe près de 2 millions de salariés, avec des groupes internationaux opérant sur plusieurs secteurs ces coopérations sont d'ores et déjà une réalité.

Ainsi :

- Nous venons de réaliser conjointement avec la FAPT un document sur la filière électronique.

- Dans le secteur des transports, nous travaillons conjointement avec la Fédération des Transports, celle des Cheminots et l'UIT pour porter des propositions communes dans un dossier CGT sur l'industrie ferroviaire.

- Dans l'automobile, nous avons des échanges réguliers avec la Fédération de la Chimie. D'autre part, nous réfléchissons sur l'élaboration d'une proposition commune avec la Fédération des banques et assurances concernant la mise en place d'un crédit auto à taux 0%.

- A l'occasion de la signature de la charte automobile, nous avons organisé une rencontre à Montreuil avec les animateurs de régions interpro où l'industrie automobile est implantée. Un tour de France des régions concernées vient de débuter en lien avec les régions et les UD concernées.

- Avec la FNTE, nous travaillons ensemble sur le secteur de la Défense notamment sur le secteur du

Transport terrestre et des menaces liées à la future publication du livre blanc sur la Défense qui prévoit des réductions massives des budgets de ce ministère. Parallèlement à cette réflexion, nous élaborons un dossier pour le maintien et le développement de l'industrie navale en France.

- Dans l'Isère à Moirans, les camarades de THALES ont travaillé en lien avec les camarades de la Santé autour de l'imagerie médicale.

- Avec la Fédération de l'Energie, nous avons signé une contribution commune pour la défense de l'industrie dans le cadre de notre 50^{ème} congrès.

- Avec la FILPAC (Fédération du livre), nous avons également signé une contribution commune pour la reconquête du secteur industriel public.

Enfin,

- Avec la Fédération des Finances et suite aux engagements pris lors de notre dernier congrès, nous avons travaillé en lien avec des camarades de la CGT INSEE à des propositions concrètes pour mieux prendre en compte l'évolution du coût de la vie à partir de cet indice. Un support vidéo pédagogique devrait être également diffusé largement à nos bases pour les aider à aborder les négociations salariales de manière offensive.

Vous aurez cette après midi une présentation de ce support.

D'autres coopérations interfédérales se développent dans les territoires et sur nos bassins d'emplois, je ne vais pas toutes les citer.



Comme vous pouvez le constater, la Fédération et ses syndicats sont largement impliqués dans ce « travailler ensemble » que nous devons bien évidemment poursuivre.

J'en arrive au dernier point de mon introduction concernant la représentativité syndicale.

Le 29 mars dernier, le Haut Commissaire au dialogue social a rendu publique la mesure d'audience syndicale au niveau interprofessionnel.

Dès la publication, Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines et secrétaire national de l'UMP, s'est fendu d'un communiqué pour exprimer sa joie. Opportunément, les salariés ont conféré aux organisations syndicales signataires de l'ANI une majorité cumulée de 51,6%. Ces résultats sont tombés donc fort opportunément à quatre jours des débats sur la sécurisation de l'emploi.

Ils soulèvent tout de même un certain nombre d'interrogations. Premièrement, quel pourcentage de procès-verbaux de résultats électoraux (dont la transmission aux services du ministère est obligatoire) n'a pas été pris en compte ?

Sur quels critères ? Les entreprises « à statut » (SNCF, EDF, RATP, Banque de France) soit environ 370 000 salariés ont-elles été prises en compte ?

Autant d'interrogations qui nous confortent dans la nécessité d'avoir

notre propre recensement des différents résultats électoraux.

Dans le champ professionnel de la métallurgie, la FTM CGT est la première organisation syndicale avec 29,48% des suffrages devant la CFDT à 23,64%. On constate que la CFTC ne dépasse pas la barre des 8 % avec 7,27% des suffrages. Cependant étant donné qu'elle obtient au niveau confédéral 9,30%, elle peut continuer à siéger y compris dans les branches où elle ne franchit pas les 8%.

Le décret va paraître en juin et établira l'audience relative des organisations syndicales (c'est-à-dire excluant du calcul les organisations qui n'ont pas atteint plus de 8%).

La FTM CGT obtiendra dans la branche 33,76% des voix et deviendra la seule organisation à pouvoir signer seule un accord.

Dans le champ de la convention collective des ingénieurs et cadres, la CGT obtient 8,69%. Un résultat qui confirme la nécessité d'organiser des temps forts de syndicalisation en direction de ces catégories, en ciblant des bassins d'emplois et des groupes où des ingénieurs et cadres sont fortement implantés.

Autre enseignement à retenir de ce résultat, la grande diversité dans l'audience de la CGT où dans certains cas elle obtient à elle seule plus de 50% et se place en position

de force avec une possibilité qui lui est offerte celle de s'opposer aux potentiels accords conclus dans ces champs conventionnels ; et à l'opposé dans d'autres cas où elle n'atteint pas la barre des 30% nécessaires à la validation des accords.

Ces résultats méritent bien évidemment une analyse beaucoup plus fine avec nos animateurs de territoires notamment sur la manière la plus efficace pour la métallurgie CGT de peser sur les négociations territoriales.

Ces résultats autour de la représentativité et de l'audience de notre organisation sont autant d'éléments d'appréciations qui doivent nous aider à travailler au développement et au renforcement de notre fédération.

Avant de conclure mon intervention, je tiens à rappeler deux dates importantes dans l'activité et la vie de notre fédération.

- Les assises de l'automobile des 5 et 6 juin prochains,
- Les assises de la formation syndicale le 20 juin.

Voilà mes chers(es) camarades, les éléments que je souhaitais livrer aux débats de notre conseil national.



Mathis SCHOEVAERT, CCM Cher

La loi sur l'ANI ne porte pas seulement sur la flexibilité de l'emploi : c'est un nouveau modèle antisocial, rédigé par l'UIMM, qui permettra à l'employeur de faire la loi dans son entreprise. Pour contrer son application, des luttes sont déjà engagées contre les accords de type « emploi-compétitivité ». Il s'agit en fait de sortir du chantage « emploi contre salaires » en luttant pour les salaires, le but de la future loi étant en effet de baisser les salaires à 1,2 SMIC – sans parler du « hold-up » qui se prépare sur les salaires socialisés.

Pour résumer mon avis en deux points : sur l'emploi, nous devons être solidaires avec les salariés de PSA-Aulnay en lutte. Nous devons ensuite porter haut et fort notre demande pour une loi interdisant les licenciements.

Sur les salaires, nous devons aller aux NAO pas pour discuter des propositions des patrons mais en portant les revendications des salariés et de la CGT. Il s'agit maintenant d'unifier les salariés autour de ces revendications, en les appelant à rejoindre la CGT pour sauvegarder leurs emplois, leurs droits et faire avancer le progrès social.

Christine CIOL, Sidel Octeville

J'ai relevé dans l'introduction de Frédéric Sanchez quelques passages relatifs à la formation syndicale. Dans la période actuelle, où nous sommes agressés de toute part, il ne faut pas perdre de vue que la formation syndicale est en prise avec l'actualité. Les syndicats veulent par exemple savoir comment construire des rassemblements pérennes. Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée ici pour rappeler que nos assises de la formation syndicale auront lieu le 21 juin et je vous invite à en discuter dans vos structures et vos syndicats afin que leur assistance reflète toute la diversité de notre fédération.

Claudy MEYNARD, Bull Angers

Il faut se battre contre l'ANI et, pour moi, le meilleur moyen de le faire est de développer les luttes sur les salaires dans nos entreprises. Chez



Bull par exemple, il y a eu deux débrayages, dont l'un qui a réuni 963 grévistes (sur environ 5 000 salariés). Cela montre que les salariés ont encore la volonté de dire non et d'exiger leur dû – et sur ce point, il me semble important de rappeler que le salaire correspond au paiement d'une qualification.

J'ajoute que les patrons n'ont pas attendu la loi pour mettre en place l'ANI, ce qui est totalement illégal. Des entreprises mettent déjà en œuvre des accords de maintien dans l'emploi. Nous devons donc dénoncer de telles situations et aider nos camarades à le faire dans leur entreprise.

Laurent TROMBINI, Thales Vélizy

La mobilisation contre l'ANI a faibli entre la journée du 5 mars et celle du 9 avril. Le problème de l'ANI, c'est que les salariés ne savent pas ce qu'il contient. Une véritable chape de plomb pèse sur cet accord et le présente comme un texte progressif qui protégera les salariés. Nous devons donc faire un travail de terrain autour de ce texte et, parallèlement, apporter des propositions. Nous aurons en effet du mal à mobiliser les salariés si nous ne leur donnons pas des éléments pour se mettre en grève.

Ceux qui ont signé cet accord mettent souvent en avant la généralisation des mutuelles. Or je pense que nous ne donnons pas assez d'explications sur ce point. Nous devons dire que cela sera extrêmement dangereux pour l'avenir et que cela risque de contribuer à casser le système solidaire de la Sécurité sociale.

Depuis des années, nous sommes tiraillés entre nécessité et action. Pour moi, il faut toujours en revenir au plus près du terrain et des salariés. Or dans les entreprises du groupe Thales, nos camarades se concentrent quasi exclusivement sur leurs problématiques locales, sans aborder le contexte dans lequel ils vivent. Nous ne débattons plus des questions de fond. Je vois donc mal comment nous pouvons ensuite les porter devant les salariés, alors que nous aurions tout intérêt à le faire. Nous devons également rester concentrés sur le « triptyque à quatre branches » emploi/salaires/retraites/conditions de travail car c'est la seule solution à crise.

Parallèlement, nous devons développer les solidarités entre nous, en particulier avec nos camarades en lutte, en en revenant à des collectes au drapeau auprès des salariés. Nous devons enfin aborder la problématique des ICT. Chez Thales, les ingénieurs et cadres représentent 70% des effectifs. Nous devons donc définir des plans d'action à destination de cette population car il en va de la survie de notre syndicalisme.

Thomas BAUDOIN, Peugeot Dompierre sur Besbre

Les congrès en général sont des étapes importantes pour la CGT. Cela permet de débattre entre militants de l'orientation future du Syndicat. Mais le congrès confédéral est sûrement le plus important de tous, dû à la multitude de fédérations représentées et des décisions et

orientations prises et qui devront être relayées les trois prochaines années par les délégués présents.

Au fur et à mesure de la semaine qui avançait je me suis rendu compte de l'importance de mon rôle pour ma fédération dans l'Allier. Car en toute franchise, je me suis rendu à Toulouse en ayant trop peu préparé ce congrès avec les syndicats : pas de débat entre nous, donc aucun amendement n'a été déposé. J'ai dû voter selon mon âme et conscience, ce qui n'est pas représentatif des syndicats de la métallurgie de l'Allier. Mais personne ne doit être accablé car notre fédération dans l'Allier prend « cher » en cette période : entre la fermeture de JPM, les suppressions de poste à PSA et Manitowoc et tant d'autres, il était impossible de préparer ce congrès dans des conditions idéales. Il fallait faire un choix, préparer le congrès ou défendre nos emplois et on a tous fait le choix de ce dernier. Même si cela est encore loin, il sera de ma mission de préparer et d'aider au mieux la ou le futur délégué(e) du 51^{ème} congrès pour qu'elle ou il ne se retrouve pas frustré comme j'ai pu l'être par moments.

Cette semaine fut mouvementée en débats, constructifs ou pas. Ma déception fut sur le peu d'interventions qu'il y a eu sur la syndicalisation. Comme je l'ai dit dans ma prise de parole, rien n'est gagné sur ce sujet et j'ai pu constater que, dans nos rangs aussi, mon ressenti est que beaucoup de nos camarades ne se rendent pas compte de l'importance

de la syndicalisation, ce qui je pense est une erreur au vu des luttes prochaines qui nous attendent.

Mais le débat qui m'a le plus marqué – et je pense aussi une grande majorité du congrès – fut celui de l'internationalisation. En écoutant les témoignages de l'Ivoirien Mahan Gahé qui, la semaine précédant son intervention devant nous était encore en prison, ou de l'Iranien Mahmoud Salehi qui marchait difficilement car, en juin dernier, on lui avait cassé le dos en plusieurs morceaux, car leur seul crime est de défendre le droit des travailleurs dans leurs pays – sans oublier les Palestiniens, les Coréens et les Japonais –, cela m'a conforté dans ce que j'ai toujours pensé : il faut relativiser sur toutes les petites pressions que l'on peut subir dans nos boîtes, sans oublier de se faire respecter, et continuer à lutter pour ne pas perdre ce que nos anciens ont payé d'un lourd tribut. Il est de notre devoir de lutter sans aucune modération et, surtout, tous ensemble !

Mais pour ma part ce congrès restera un très bon souvenir. Cela reste une étape importante dans la vie d'un militant. J'aurai eu l'honneur de rencontrer des personnes humainement plus que respectables, des légendes du syndicalisme (Georges Séguy, Louis Viannet) et, bien sûr, d'assister, après quatorze ans au poste de secrétaire général de la CGT, à l'émouvante transition entre Bernard Thibault et Thierry Lepaon.

Xavier PETRACHI, Airbus Toulouse

Le 50^{ème} congrès a débattu de nombreux sujets mais pas vraiment de l'évolution des fédérations industrielles européennes. Or à l'heure où les syndicats européens de l'industrie se fédèrent, la CGT ne semble pas aller dans le sens d'un travail entre fédérations. Durant le congrès, nous n'avons en effet pas senti la volonté de fédérer les différentes fédérations de l'Industrie. Plus globalement, la question de l'Industrie n'y a vraiment été abordée que par nos camarades de Fralib, dont j'ai trouvé l'intervention très intéressante.

Concernant la façon dont les votes se sont déroulés, plutôt que de parler de la façon dont les délégués ont voté, je pense que nous devrions parler de la façon dont ils ont échangé avec leurs syndicats avant le congrès. En Midi-Pyrénées, nous nous sommes attachés à ce que les délégués soient désignés de manière démocratique, avec l'ensemble des syndicats, mais il faut ensuite les préparer au congrès pour qu'ils y votent en leur âme et conscience, sur la base des discussions qu'ils ont pu avoir leur syndicat et leur collègues. Concernant l'ANI, la mobilisation n'est pas au rendez-vous. Le fait que nous n'ayons pas attiré davantage de camarades du service public me pose problème. Pourtant, le tract publié voici quelques jours, qui donnait des exemples très concrets de la façon dont cet accord peut-être mis en œuvre dans les entreprises, montre bien qu'il conduit à détruire des emplois. Il faut le dire aux salariés et parier sur leur esprit de résistance lorsque des négociations sur des accords de compétitivité s'engageront dans leur entreprise. Appuyons-nous sur les luttes en cours dans le pays car ce sera la seule façon de relancer la mobilisation – de ce point de vue, il me semblerait intéressant de faire un point sur la situation du site PSA d'Aulnay et de débattre de l'organisation d'un temps fort autour de leur lutte.

Alain HEBERT, Mécanic Vallée

Sur la question de la représentativité syndicale, on peut être surpris du faible écart entre la CGT, première organisation syndicale, et la CFDT, deuxième. Plusieurs éléments permettent de l'expliquer :

- d'abord, la proportion grandissante des ingénieurs et cadres, qui repré-



sentent par exemple 60 % des salariés d'Ile-de-France.

• ensuite, les élections aux CE et je crois que nous devons creuser cette question. Sur mon territoire, la deuxième organisation, grâce à des opérations de parrainage, présente systématiquement des candidats dans toutes les entreprises. Je crois donc que nous devons faire une analyse fine, territoire par territoire, de notre représentativité et travailler à des opérations de parrainage.

Concernant l'ANI, certains camarades considéraient dès le 5 mars que les carottes étaient « cuites » et que nous ne pourrions pas faire bouger les lignes. Or si on lutte, c'est pour gagner. Je rappelle donc que le texte doit encore faire un aller-retour entre l'Assemblée nationale et le Sénat et qu'il reste donc la possibilité de faire des choses.

On note aussi dans les entreprises une méconnaissance des conséquences de l'ANI. Il ne suffit pas de dire qu'il se traduira par un recul de quarante ans du Code du travail car peu de gens connaissent celui-ci. Mais nous ne pouvons pas non plus rester dans l'opposition. Nous devons aussi faire des propositions sur la sécurisation des parcours professionnels.

Il ne faut pas non plus oublier les luttes en cours sur les salaires, par exemple chez Deshors. Elles montrent que les salariés sont capables de se mobiliser sur des questions locales. La mobilisation du 1er mai s'annonce toutefois difficile, du fait du calendrier et de la désunion des syndicats.

Enfin, dans son introduction, Frédéric Sanchez a évoqué les trois lois qui constitueront ce que l'on appelle « l'acte III de la décentralisation ». Je pense que nous devons travailler, avec les comités régionaux, sur les conséquences de ces lois qui conduiront à mettre les territoires au service du capital. Nous devons être force de proposition et être capables de mener des luttes convergentes sur les questions de l'emploi, de l'aménagement, et des services publics.

Jean-Marie SCHAPMAN,
secrétaire général de l'UFR

Si l'on trouve des retraités dans les manifestations contre l'accord du 11 janvier, c'est parce qu'ils estiment que leurs revendications convergent avec celles des salariés. Dé-

réglementer la vie sociale dans l'entreprise conduit en effet à désorganiser l'ensemble de notre système de protection sociale, pour les actifs comme pour les retraités. Mais nous devons faire face à des principes idéologiques très forts, qui soutiennent par exemple que le travail coûte trop cher où que l'espérance de vie augmentant, les salariés doivent travailler plus longtemps. Or nous avons des arguments à opposer à ces idées, sur l'utilisation des gains de productivité réalisés depuis vingt ans ou la répartition des richesses par exemple.

Pour sa part, l'accord du 13 mars sur les retraites prévoit que les pensions des retraités seront désindexées de l'inflation, ce qui reviendra à les ponctionner de plusieurs milliards. Malheureusement, nous n'étions pas assez nombreux lors de la mobilisation du 28 mars spécifique aux retraités. Il y a certes des questions propres aux retraités, d'autres propres aux salariés mais nous pouvons nous retrouver sur des bases idéologiques communes. Nous devons donc aller dans le sens d'une plus grande convergence si nous voulons modifier le rapport de force.

Gérard ESSON, retraité, Valence

Les salariés ont effectivement besoin de connaître les luttes qui se mènent actuellement. Le 28 mars dernier, dans mon département, nous n'étions que 100 devant la préfecture, dont 98 retraités. Lorsque nous avons été reçus par le Medef, j'ai eu du mal à trouver trois camarades pour m'accompagner, ce qui témoigne d'une certaine incompréhension du dossier chez certains camarades. Le 9 avril, nous étions 700 à Valence, ce qui témoigne là aussi d'une incompréhension chez les salariés. Comment faire autrement ? La division syndicale pèse-t-elle sur les salariés ? Quelle est l'influence du climat actuel marqué par la sensation que les responsables politiques sont « tous pourris » ? Pourquoi les camarades d'un même territoire ne cherchent-ils pas davan-



tage à mutualiser leurs moyens pour lutter contre le patronat ? Je pense que nous devrions réfléchir à cette dernière question et en parler lors des formations syndicales, que nos adhérents n'ont hélas pas toujours suivies.

Maria ALVES, USTM du Jura

Concernant l'ANI, les salariés ne voient pas trop ce que ce texte leur enlèvera. Malheureusement, cet accord est déjà appliqué partout et les patrons l'utilisent pour faire ce qu'ils veulent. Dans le Jura par exemple, le Ministère vient de confirmer la décision prise par l'Inspection du travail d'autoriser le licenciement de l'un de nos camarades et d'autres camarades sont en difficulté dans leur entreprise.

Concernant le 50ème congrès, auquel j'ai participé, j'ai apprécié de pouvoir discuter avec de nombreux militants. Je regrette simplement de ne pas avoir eu assez de temps pour pouvoir discuter avec nos syndicats de la modification des statuts, les documents nous ayant été transmis assez tard. J'avais demandé le report du vote sur ce sujet mais ma demande n'a pas été acceptée.

Florent TRINCARD,
USTM de l'Indre

Le 9 avril dernier, notre USTM a appelé à des arrêts de travail dans les entreprises du département. Cette journée n'a pas été une grande réussite mais elle nous a au moins permis de montrer notre mécontentement.



Par ailleurs, puisque notre fédération demande de nouveaux droits syndicaux, nous souhaiterions qu'elle fasse pression sur le gouvernement afin qu'il abroge la DUP mise en place par le gouvernement Balladur en 1993 et qui, dans les entreprises de moins de 200 salariés, prive les syndicats de 35 % de leurs moyens. J'ajoute que dans l'Indre, la CFDT défilera avec nous le 1er mai malgré la consigne de son nouveau secrétaire général.

Stéphane LOVISA,
secrétaire général de l'UFICT

Sur l'ANI, il ne faudrait pas que la mobilisation du 9 janvier démoralise nos camarades car la bataille ne fait que commencer. Je pense d'ailleurs que la mise en œuvre des nouvelles mesures liées à ce texte risque d'ouvrir les yeux de nos camarades sur ce sujet.

Par ailleurs, j'ai entendu dans les propos des précédents intervenants beaucoup de critiques contre la CFDT. Or je rappelle que nos interlocuteurs sont les salariés, pas les syndiqués de la CFDT – même si beaucoup d'entre eux sont déçus de la position de leur organisation. C'est en allant vers les salariés que nous pourrions instaurer un rapport de force dans les prochaines années car je crains que notre analyse de l'ANI ne soit la bonne. En effet, par le passé, à chaque fois que l'on a voulu assouplir le Code du Travail pour créer de l'emploi, cela n'a jamais marché. Il faudra donc que nous

soyons auprès des salariés lorsque les mesures résultant de l'ANI seront mises en œuvre. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas taper sur la CFDT car cela entretient une « guerre de boutiques » et les salariés, qui veulent croire aux effets positifs de cet accord, n'aiment pas cela.

Concernant le 50ème congrès, auquel j'ai assisté en tant que délégué de l'Essonne, j'en suis ressorti content que notre fédération continue à proposer des innovations, sur l'indice réel du coût de la vie par exemple, comme elle le fait depuis des années.

Concernant enfin la question de la représentativité, je crois qu'il y a des sujets sur laquelle notre Fédération est très bonne, mais il y en a d'autres sur lesquels nous pouvons nous améliorer. Nous perdons par exemple beaucoup de voix pour des questions de parrainage, de signature des accords préélectorales, etc.

Or il ne s'agit bien souvent que de questions d'organisation. La formation syndicale doit donc nous aider à nous améliorer sur ces points.

Gérard MONTUELLE, Safran

La CGT est la première organisation syndicale chez Safran avec un peu plus de 30 %, devant la CGC (27%), la CFDT (25 %) et FO (10,5 %). En début d'année, nous avons tous été « assommés » par la signature de l'ANI qui a « plombé » l'ambiance durant les NAO et mis à mal l'union syndicale. Beaucoup de camarades, qui avaient voté pour le gouvernement actuel, ont été déçus, ce qui a plombé la mobilisation sur les salariés. De ce fait, les NAO n'ont abouti qu'à une augmentation générale de 1,5 %, ce que nous estimons très insuffisant.

Il faut aussi bien voir secteur de l'aéronautique créé des emplois, même si 70 % des embauches concernent des ingénieurs et cadres et que les postes de production continuent à baisser. La mobilisation contre l'ANI

a donc surtout été le fait de militants, mais il ne faut pas la croire finie. J'ajoute que beaucoup de militants de la CFDT ou de la CGC ne sont pas fiers que leur fédération ait signé cet accord et je ne sais pas comment ils pourront le « vendre » dans leur entreprise. A nous donc de les mobiliser.

Concernant notre vie syndicale, nous allons organiser une mobilisation sur le site de Turbomeca à Tarnos (d'autres initiatives seront organisées avec l'ensemble des syndicats du secteur aéronautique à l'occasion du prochain Salon du Bourget). Beaucoup de nos militants vont aussi partir en retraite dans les prochaines années, ce qui pose la question de la formation et du renouvellement de nos mandatés.

Concernant la prévoyance, je fais partie du groupe technique paritaire qui prépare avec l'UIMM la négociation sur la généralisation des assurances complémentaires santé liées l'ANI. Il est vrai de dire que cela mettra à mal le système de la Sécurité sociale mais il faut aussi rappeler que beaucoup d'entreprises ont depuis longtemps une mutuelle. Nous commencerons donc par faire avec l'UIMM un état des lieux de ce qui existe déjà dans la Métallurgie et je pense que nous devrions organiser rapidement une réunion à Montreuil pour préparer cette négociation.

Claude DIHARCABAL,
USTM des Bouches-du-Rhône

La mobilisation du 9 avril a été moins importante que celle du 5 mars. Dans les entreprises, les salariés informés comprennent l'opposition de la CGT à l'ANI mais il sont aussi fatalistes face au futur vote de la loi et se mobilisent peu.

Dans les Bouches-du-Rhône, nous avons deux dossiers importants. Le premier est celui de la casse de l'industrie pétrochimique de l'étang de Berre, avec la liquidation de l'ex-usine Arkema, ce qui conduira à de nombreuses suppressions d'emplois directs et indirects, et dont les installations ne sont plus entretenues, ce qui conduit à une détérioration de l'outil industriel.

Le second est la relance de l'activité navale à Marseille. Nous sommes en effet confrontés à un manque de main d'œuvre qualifiée dans les métiers de la réparation navale. Le patronat s'en plaint alors que c'est lui qui a fermé les filières de forma-

tion. Il va donc chercher de la main d'œuvre à l'étranger, qui n'est bien sûr pas payée au niveau prévu par les conventions collectives françaises. Avec l'UD, la FTM de la fédération des ports et docks, nous avons donc élaboré un plan dont le but est de relancer ces filières de formation. Une conférence de presse sur ce sujet est prévue pour la fin du mois de mai.

Alain MANARA, Aérolia St Nazaire

Je suis très content de ne pas avoir participé au 50ème congrès et d'avoir laissé la place à deux jeunes camarades, dont une femme. Durant le congrès, ils sont intervenus sur un problème que nous pensons national : l'utilisation abusive de l'intérim. Notre département compte trois sites aéronautiques qui emploient de nombreux intérimaires à temps complet depuis des années. Or l'intérim concerne l'utilisation de personnel à titre temporaire en cas de surcroît d'activité ou de maladie. La loi n'est donc pas respectée et nous devons nous battre au niveau national pour que toutes les entreprises françaises arrêtent de recourir abusivement à l'intérim.

Nos réunions préparatoires au congrès n'ont pas eu beaucoup de succès mais lors des réunions de notre collectif des métaux, nous avons pris la décision que nos représentants voteraient les décisions du congrès, sauf consigne inverse des syndicats. Nous considérons en effet que nos délégués ne doivent pas voter uniquement « en leur âme et conscience » mais selon le mandat que les syndicats leur ont donné.

Concernant les négociations salariales dans notre entreprise, elles se sont déroulées bizarrement. Notre direction nous a en effet proposé 1,3 % d'augmentation générale en nous disant qu'elle ne nous proposerait rien d'autre. Or alors que FO s'est dite d'accord avec cette proposition, la CGT et la CFDT ont organisé ensemble une journée de grève totale. Et le lendemain, nous étions à nouveau dans la rue avec FO pour protester contre l'ANI ! La conclusion que j'en retire, c'est que nous avons bien fait d'être présents les deux jours.

Philippe MARTINEZ, secrétaire général de la FTM

Concernant le 50ème congrès confédéral, je me félicite de la qualité de

notre délégation fédérale qui s'est conformée aux critères que nous avons fixés : forte proportion de femmes, nombreux délégués participant à leur premier congrès, interventions s'appuyant sur le vécu ressenti par les salariés dans leur entreprise, etc. Je regrette en revanche qu'il n'y ait pas eu plus de débats sur l'industrie, alors que ce sujet a été au cœur de la campagne présidentielle, mais cela reflète aussi la réalité actuelle de la CGT, qui a reculé sur la question de la bataille industrielle. Je pense aussi que la construction revendicative de la CGT manque d'homogénéité, chacun ayant tendance à considérer son secteur d'activité comme essentiel. La bataille engagée contre l'ANI reflète bien ce que je viens de dire. Cet accord ne pose ni un problème juridique ni un problème d'explication. Tout ce que nous vivons dans les entreprises de la métallurgie depuis dix ans montre bien que les accords de compétitivité sont tout sauf des accords d'efficacité. Nous devons donc leur opposer des accords d'efficacité industrielle, économique et sociale. Dans cette perspective, nous devons réfléchir à ce qui fait l'efficacité d'une entreprise. Malheureusement, nous n'avons pas assez de débats avec les syndiqués et les salariés sur la question industrielle. Pourtant, pour prendre le seul exemple d'ArcelorMittal, la fermeture des hauts fourneaux de Florange n'a pas rendu cette entreprise plus efficace mais lui a au contraire fait perdre des clients et de la qualité. Nous devons donc polémiquer et avoir plus de débats sur cette question avec les syndi-

qués, a fortiori avec les salariés. Nous devons réfléchir ensemble à ce qui bloque la discussion sur ces points. Nous devons aussi travailler à la façon dont nous pouvons coordonner les luttes au niveau d'un groupe, voire d'une profession.

Certes, la mobilisation ne dépend pas que de nous mais aussi du climat syndical, marqué actuellement par une forte désunion, et politique, qui n'offre pas de perspectives florissantes. Cependant, des expériences montrent qu'en s'appuyant sur le vécu des salariés, on arrive à faire bouger les choses.

Concernant enfin la question de représentativité, je rappelle que notre organisation est la première au niveau interprofessionnel et dans la branche Métallurgie. J'ajoute que si l'on retranche les votes des ingénieurs et cadres, notre score y est de 37 %, loin de la deuxième organisation. Le problème, c'est que nos résultats varient trop d'un département à un autre, ce qui peut poser problème dans notre façon d'appréhender les négociations. Mais ce qui est sûr, c'est que notre organisation est la seule à pouvoir négocier un accord seule.

Quelques chiffres pour finir : le taux de participation a été 72 % chez les ouvriers et techniciens et de 61 % chez les ingénieurs et cadres. Par ailleurs, dans les garages, la participation n'a été que de 22 %. Enfin, nous avons enregistré 255 000 voix aux élections pour 53 000 syndiqués actifs, ce qui montre que nous avons encore de la marge. Nous devons donc analyser ces chiffres pour renforcer encore notre position.





Noura ARIOUA, KDI France

J'ai participé au 50ème congrès de la Confédération et je tiens à remercier la fédération de la Métallurgie pour son soutien à cette occasion. Pour revenir sur les débats de ce matin, je souhaiterais poser deux questions : comment les élus et mandatés de la CGT peuvent-ils revendiquer et débattre avec les salariés lorsqu'ils n'ont pas assez de temps de délégation ? Comment pouvons-nous être efficaces lorsque nous sommes mis sous surveillance par la direction, accablés par les procédures et soumis au calendrier de notre direction ?

Thomas BAUDOUIN, Peugeot Dompierre sur Besbre

Dans notre entreprise, la mobilisation contre l'ANI a été très difficile et nous pouvons même parler d'échec. La direction de PSA nous a annoncé qu'elle ne le retranscrirait pas mais qu'elle nous proposerait un accord de compétitivité et nous voyons bien dans quelle direction elle veut aller (semaine de 40 heures, suppression des 3x8, travail le samedi matin, etc.) même si elle a promis qu'il n'y aurait pas de baisse de salaire. Elle nous a aussi annoncé qu'elle voulait revoir les accords sur la RTT et la GPEC et nous voyons bien, là aussi, dans quel sens elle veut aller. Concernant le site d'Aulnay, il fait l'objet d'un PSE au rabais. Le problème, c'est que les salariés tous font tous profil bas dans l'espoir de garder leur poste. Malgré cela, la lutte dure depuis treize semaines et nous bénéficions d'un soutien finan-

cier extraordinaire, même si ce mouvement n'est absolument pas relayé dans les médias.

Philippe Varin a inscrit à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale des actionnaires de PSA des résolutions tout simplement scandaleuses visant à racheter, puis à détruire, pour plus de 300 millions d'euros d'actions de PSA. Nous avons donc proposé que cette somme soit utilisée pour financer la préretraite des plus anciens salariés d'Aulnay.

Vincent LABROUSSE, Altia

Dans notre groupe, très peu d'entreprises ont engagé leurs négociations salariales. Les salariés de plusieurs d'entre elles sont prêts à se mettre en grève simplement pour avoir les moyens de travailler (certains ont d'ailleurs débrayé pour que leur salaire leur soit versé à la date prévue). La question des salaires est donc loin de leurs préoccupations et nous aurons une réunion de groupe le 22 avril prochain durant laquelle nous aborderons cette question.

Concernant l'ANI, nous sommes tous persuadés qu'il aura un impact et qu'il permettra à nos patrons de faire ce qu'ils voudront des salariés, mais nous savons aussi que nous serons dans une position de résistance, ce qui entraînera sûrement des reculs. Malgré cela, nous avons moins mobilisé le 9 avril que le 5 mars dernier. Je ne suis donc pas persuadé qu'il faille renouveler ce type d'action. La question est de savoir comment nous pouvons mobiliser les salariés et passer d'une position de repli sur soi à une position offensive.

Pour y parvenir, il faut proposer des solutions alternatives. Dans le Limousin, nous avons avancé des solutions concrètes en proposant, avec nos camarades de RVI Vénissieux, RVI Limoges et Texelis, que la motorisation des draines de la SNCF soit réalisée sur nos sites. Nous avons également proposé un autre projet qui représenterait 1 milliard d'euros, dont 25 % pourrait être affecté à la métallurgie, et conduirait à la création de 6 900 emplois. Nous l'avons présenté à nos commissions paritaires de l'emploi et de la formation professionnelle pour que celles-ci ne soient pas de simples chambres d'enregistrement des plans sociaux en cours sur nos territoires.

Antoine MARCHESE, Schneider Automation Carros

Pourquoi n'arrivons-nous pas à élargir davantage la mobilisation contre l'ANI ? Nous voyons pourtant bien que cet accord ne donnera pas de travail aux chômeurs et n'améliorera pas la situation des retraités, des intérimaires et des sous-traitants. Pour autant, ces populations ne descendent pas dans la rue. Pour notre part, nous savons que cet accord aura des conséquences néfastes : ainsi, lorsque toutes les entreprises auront une mutuelle, les patrons s'interrogeront sans doute sur la nécessité de conserver une Sécurité sociale. Je me demande donc ce que peut faire la CGT pour réveiller les consciences et je ne vois pas comment la CFDT et la CGC peuvent se satisfaire d'un tel accord.



Indice des prix

Présentation du film et du livret

Boris PLAZZI, secrétaire fédéral

Je souhaiterais remercier les camarades qui ont participé à la réalisation du livret et de la vidéo que vous allez voir. Tous deux vous seront remis demain et sont disponibles sur le site Internet de la Fédération.

Que ce soit lors des réunions du Conseil national ou à d'autres occasions, la problématique de l'indice des prix à la consommation a régulièrement fait l'objet d'interventions de la part de camarades. Plusieurs d'entre eux étaient intervenus lors de notre 39^{ème} congrès pour évoquer la nécessité de se doter d'un indice des prix basé sur l'inflation réelle du pays et de leur vécu de tous les jours. Nous sommes donc bien dans la mise en œuvre d'une décision du congrès fédéral de Reims.

Lors de la réunion du Conseil national d'octobre 2012, nous avons eu un débat avec deux camarades du syndicat CGT de l'Insee au sujet du travail commun entrepris par la fédération des travailleurs de la Métallurgie et la fédération des Finances – ces travaux intéressent aussi beaucoup d'autres fédérations de la CGT à qui nous remettons le CD et le livret que nous avons réalisés. A

l'occasion de cette réunion, notre débat avait permis de mieux comprendre le mécanisme de calcul de l'indice de l'Insee, notamment ses insuffisances, et donc la nécessité de le compléter par un autre indice. Il avait aussi souligné la difficulté à

saisir la complexité du mécanisme de calcul.

Nous avons évoqué cette problématique avec nos camarades de l'Insee et de la fédération des Finances et notre réflexion a débouché sur l'idée de vulgariser le mécanisme de calcul d'un réel indice de mesure de coût de la vie. Il nous a également semblé pertinent de rendre plus accessibles nos propositions à l'aide d'une vidéo qui va vous être présentée. Nous entendons maintenant poursuivre le travail engagé avec la fédération des Finances sur d'autres thématiques.

Lors des négociations salariales, les organisations syndicales se voient souvent opposer par les patrons l'indice des prix de l'Insee. Selon le patronat, les augmentations générales de salaire égales à l'évolution de cet indice permettraient de maintenir le pouvoir d'achat des salariés. La vidéo que vous allez voir fait la démonstration du contraire. Visionnons-la avec les salariés, engageons le débat avec eux, mobilisons-les en faveur d'augmentations générales qui permettent de sortir durablement de la crise. La peur doit changer de camp et nous devons nous affranchir de la pression du patronat.

Pour conclure, je vous indique que, outre le livret et la vidéo, un dossier technique précisant les modes de calcul utilisés et donnant des liens vers plusieurs sites Internet est disponible sur demande auprès de David Meyer ou de moi-même.

Le film sur l'indice des prix est projeté.

Xavier PETRACHI, Airbus Toulouse

Le document de la Fédération sur l'indice des prix à la consommation fait une distinction entre inflation réelle et inflation ressentie. A le lire, nous avons compris que lorsque l'inflation réelle était de 2 %, l'inflation ressentie était de 3,5 %. Peut-on en déduire que l'inflation ressentie est toujours supérieure de 1,5 point à l'inflation réelle ?

Boris PLAZZI, secrétaire fédéral

Pour obtenir l'inflation ressentie – qui tient compte de l'effet qualité, de l'évolution du prix du tabac, etc. –, il faut effectivement ajouter 1,5 point à l'indice de l'Insee.

Philippe MARTINEZ, secrétaire général de la FTM

Quand ils établissent leur indice des prix à la consommation, nos camarades de l'Insee obéissent au cahier des charges qui leur est fixé par leur patron. Pour notre part, nous pouvons ajouter à cet indice au moins 1,5 point, sachant que nous pourrions peut-être lui en ajouter encore davantage. Le film que nous venons de vous projeter – complété par un livret – vous permettra d'ouvrir des discussions très intéressantes sur ce sujet avec vos camarades.





Europe

Daniel PELLET-ROBERT, animateur de l'espace Europe

C'est toujours quand ils se sont crus immortels que les empires les plus puissants ont disparu. On pourrait longtemps méditer sur cette phrase, mais je vous propose de regarder où l'on en est, dans ce que nous pourrions appeler « le temple du capitalisme ».

Les médias Anglo saxons nous rabattent sans cesse les oreilles sur la dette publique de l'euro zone, et beaucoup de nos énarques, bien-pensants, sont prompts à établir des comparaisons entre nos deux continents, alors comparons :

Commençons par regarder les cousins anglais qui se moquent tant de l'euro zone, ils acceptent sans ciller un déficit budgétaire de plus de 8% du PIB et une dette publique qui dépasse les 130%.

Quant aux américains, ils refusent de voir que, sur tous les points, leur situation est bien pire que celle des européens : l'euro zone à une balance des paiements excédentaire, celle des états unis est déficitaire de 500 milliards de dollars par an depuis plus de 10 ans ; le chômage américain, en prenant les bonnes statistiques, est très supérieur à celui de l'UE; les inégalités et la criminalité sont beaucoup plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe ; l'espérance de vie augmente de ce côté ci de l'Atlantique alors qu'elle diminue de l'autre.

Malgré des coupes sans égal dans les dépenses publiques, par deux fois l'état fédéral a été déclaré en faillite, leur dette publique atteint aujourd'hui les 16 000 milliards de dollars, soit 100% du PIB, et l'office du budget américain, dans ses prévisions les plus optimistes, prévoit qu'elle dépassera les 20 000 milliards de dollars en 2018 (sans doute plus proche de 22 000 milliards de dollars).

C'est avec la planche à billets que la banque fédérale américaine finance l'armée, la santé et l'administration.

Et le dollar ne tient que grâce à ceux qui veulent bien maintenir leurs réserves dans cette monnaie. Que les Chinois ou les pays du golfe décident de placer leur argent dans une autre monnaie, ou de libeller autrement le pétrole, et la superpuissance s'effondrera. Mais nous voyons bien, au travers de cette comparaison, que les mêmes méthodes conduisent aux mêmes effets. Ce sont les politiques libérales et l'austérité poussée à l'extrême qui ont conduit ces deux grandes nations à cette situation. C'est la même potion « maligne » et non « magique » qu'applique aux européens la troika (le FMI, l'Union européenne et la BCE) et les résultats sont à la hauteur.

26,21 millions de chômeurs sont recensés officiellement dans l'Europe des 27.

Il y a 13 millions d'européens qui vivent sous le seuil de pauvreté et dans l'incapacité de s'alimenter par leurs propres moyens (c'est l'une des raisons pour laquelle la CGT, avec de nombreuses autres organisations, se bat pied à pied pour faire inscrire dans le programme de travail de l'organisation européenne, le principe d'ouvrir un débat sur les critères permettant d'établir, dans chaque pays, un salaire minimum). Nous devrions en débattre cette année, les Italiens s'étant maintenant engagés, eux aussi, sur ce point, alors qu'ils y étaient farouchement opposés.

Les Nordiques (Danemark, Suède, Norvège, Finlande) s'isolent de plus en plus car eux aussi sont contraints d'avouer un taux de chômage, des jeunes de moins de 25 ans, de 26,4% en Suède et d'autant au Danemark. Avec cette particularité que la flexisécurité, tant vantée, est source aujourd'hui de blocage pour les jeunes diplômés.

40% des jeunes ingénieurs sont au

chômage.

Vous avez sans doute vu ou lu qu'une étape avait été franchie en Allemagne par les landers puisque la chambre haute du parlement a ratifié, en début d'année, un niveau de salaire mini par branche. C'est un premier pas dans la mise en œuvre d'un salaire minimum dans le pays. Nous devons aussi débattre de la réduction du temps de travail hebdomadaire et sur la vie, un nombre croissant de syndicats s'interrogent sur l'allongement de la vie au travail et parallèlement l'augmentation du chômage des jeunes.

Les pays de l'Est de l'Europe s'engagent comme jamais dans la lutte contre l'austérité. Plus de 100 000 Polonais salariés des services publics ont protesté, lors d'une grève dans le sud de la Pologne. Dans le Sud-ouest, en Silésie, à plus de 70%, les salariés de plus de 600 entreprises, mines, écoles votent pour la grève contre les mesures d'austérité. En Slovaquie, les manifestations qui duraient depuis novembre dernier et qui s'amplifiaient chaque jour ont contraint le gouvernement à démissionner. La situation est la même en Bulgarie où le parlement est dissout et des législatives anticipées sont convoquées pour le 14 mai prochain - l'actuel ambassadeur à Paris devient Premier ministre en attendant le résultat des élections. En Roumanie, ce sont les salariés de Dacia qui réclament une hausse de leur salaire de 25%.

À chaque fois ce sont les mêmes remèdes qui sont proposés et que combattent les populations : privatisations, baisses des effectifs dans les services publics, fermetures d'écoles, casse du système de santé, mise en cause des Conventions Collectives. Le tout accompagné d'un niveau de corruption de la classe politique qui suscite le rejet et la montée du nationalisme. Là encore, la région Sud-ouest de l'Europe (France, Espagne, Portugal)

devrait entériner, mardi, une proposition commune de la CGT et de nos amis Tchèque d'OS Kovo, d'une journée d'étude commune des deux régions, le 25 novembre à Prague, portant sur la mise en œuvre de la 2ème revendication commune dont l'objet est de sécuriser l'emploi et de mettre un terme à la précarité.

Mais si de partout les peuples s'organisent bien souvent avec leurs organisations syndicales pour lutter contre les politiques d'austérité, il en est qui s'organisent pour maintenir leurs privilèges; ils sont 1 426, soit 210 de plus que l'an dernier, à avoir amassé plus d'un milliard de dollars de fortune. Leurs fortunes cumulées, 4 170 milliards de dollars, est en hausse de 618 milliards. Et que dire des 190 000 super riches en hausse de 5%, ils sont 8 700 de plus que l'an dernier.

La richesse totale de ceux-ci est de 20 080 milliards d'euros (en augmentation de 437 milliards d'euros). Pour donner un ordre de grandeur, cette somme équivaut à 41% du PIB mondial.

Et on a le culot de parler de fiscalité « confiscatoire » comme le fait le MEDEF dès que vous égratignez, ne serait-ce qu'un peu, leurs privilèges.

Avec nos amis, qui sont là autour de la table, mais aussi la FIOM CGIL (Italie) les CCOO (Espagne) que nous rencontrons lundi (le nouveau Secrétaire Général, Augustin Martins MARTINEZ fera le déplacement lundi à Paris) avec UNITE (Angleterre) et l'OGBL (Luxembourg) nous avons décidé de construire des indicateurs permettant de casser la croyance en une compétitivité débridée, tout en rendant accessible au plus grand nombre de salariés les éléments pour vérifier la nocivité des politiques mises en œuvre ainsi que leurs objectifs.

Un petit groupe de travail s'est mis en place et une dizaine d'indicateurs économiques et sociaux ont été proposés. Nous allons maintenant recueillir les données permettant d'établir un premier document et d'ouvrir un débat de fond sur la crise, ses conséquences et les solutions à apporter, qui aura lieu à Athènes, la veille du premier octobre, sous l'égide d'industrial. C'est une demande conjointe, suite à notre réflexion de Dinant (voir CR dans les pochettes), exprimée par UNITE auprès du secrétariat de l'organisation

européenne qui a permis de déboucher sur cette journée d'étude.

Vous vous posez sans doute la question de savoir pourquoi la veille du premier octobre ? Je laisserai le soin à mon ami Yannis de vous le dire mais vous pourrez faire le parallèle avec ce qu'un certain nombre d'entre vous vit, à savoir : Chaque fois que la résistance s'organise et que le pouvoir ou les directions sont en difficulté, ils s'en prennent à ceux qui résistent, à ceux qui conduisent les luttes.

J'aurais pu faire le parallèle avec l'Europe du sud ou l'Allemagne, car de partout les politiques d'austérité ont les mêmes conséquences pour les peuples. De partout les syndicats réfléchissent à des solutions pour aider les peuples à relever la tête et à se sortir du piège tendu par le capital. Des documents tentent d'y répondre.

Des groupes de travail se mettent en place, le DGB (Confédération Syndicale Allemande), par exemple, propose un plan Marshall pour l'Europe permettant de lancer des investissements, et une relance économique basée essentiellement sur la transition énergétique.

Nous avons des groupes de travail : celui que j'ai évoqué plus haut qui se réunit chaque année et que nous appelons communément « le groupe

d'Annecy » (l'an prochain nous nous verrons au Portugal) le groupe franco-allemand qui se réunit deux fois par an sur la politique industrielle, les rencontres UNITE/ CGT qui s'amplifient sur de nombreux sujets ; les rencontres bilatérales que nous développons avec de nombreuses organisations.

La présence CGT en soutien à de nombreuses manifestations (dernièrement au Portugal sur la navale), la présence de délégations étrangères dans beaucoup d'initiatives CGT (auto, aéro, sidérurgie, CEF, BF, etc.,...).

Mais l'essentiel reste à construire : un front commun du syndicalisme européen face à la crise. Avec cette nouvelle étape, nous essayons d'y contribuer.



Nico CUÉ, secrétaire général de la MWB/FGTB

Je suis heureux d'être présent parmi vous et je vous salue de la part de tous mes camarades belges actuellement en lutte, en particulier ceux d'Arcelor Mittal, d'Aperam, de NLMK et de Duferco. Je sais que vous payez vous aussi un lourd tribut à cette soi-disant crise. Les emplois perdus chaque mois en Europe se comptent par milliers. Comment pourrait-il en être autrement quand on bloque les salaires et les pensions ? Quand on met 300 millions d'europeens à la diète, les usines ne tournent plus. Les salaires ne sont donc pas la cause de la crise ; ils en sont la solution car on ne peut pas vendre des produits manufacturés si les salaires ne sont pas assez élevés.

Récemment, le nouveau gouverneur de la banque nationale de Belgique a dit lors d'une émission de radio que la Belgique n'avait jamais été aussi endettée, hors période de guerre. Or en 1993 la dette publique belge représentait 137 % du PIB et la Belgique n'était pas en guerre. Elle est ensuite descendue à 84 % du PIB en 2008 avant de remonter à 98 %. Si le gouverneur de la Banque nationale de Belgique a dit cela, c'est tout simplement pour créer un climat de peur et inciter la population à accepter les mesures prises depuis 2011 : remise en cause des pensions des retraités du secteur public, suppression du stage d'attente des jeunes (qui leur permettait de toucher une allocation avant de trouver un premier emploi), réduction du montant des indemnités chômage, blocage des négociations salariales, remise en cause de l'indexation des salaires, etc. Or outre le fait qu'elles n'ont rien à voir avec la crise économique, ces mesures n'ont aucun sens puisqu'elles reviendront à réduire les revenus de l'Etat.

Par ailleurs, depuis 1968, toutes les conventions, que nous négocions au niveau national sont ensuite rendues obligatoires et aucun ministre de l'Emploi quelle que soit sa famille politique n'avait remis ce principe en cause avant l'actuel. Nous sommes en train de franchir toutes



les lignes blanches, y compris en matière de concertation sociale, au point que nous risquons nous aussi de nous retrouver au chômage. Nos dirigeants ne se rendent pas compte du mal qu'ils font aux travailleurs et à l'ensemble de la population belge, en particulier les retraités dont la pension moyenne oscille entre 950 et 1 000 euros pour quarante années de cotisation. Depuis 1980, ils nous demandent des sacrifices au prétexte de garantir l'avenir de nos jeunes mais cela n'est qu'un leurre. Pourtant, le gouvernement belge sait trouver de l'argent quand il en a besoin. Il a su par exemple trouver en quelques semaines 28 milliards d'euros pour renflouer les banques belges. Entre octobre 2008 et mars 2009, puis entre décembre 2011 et mars 2012 la banque centrale européenne a, au mépris des règles fixées par le Traité européen, prêté 1 000 milliards d'euros aux banques sur trois ans. Cela montre bien qu'il y a moyen de trouver des solutions quand on le souhaite vraiment.

La bataille actuelle oppose le capital au travail et son issue dépendra de notre capacité de résistance. Nous ne devons pas baisser la garde et redonner de l'espérance aux salariés, même si les contradictions sont parfois dures au sein des ateliers. Nous devons continuer à nous battre car si nous perdons nos outils, nous perdrons les emplois de demain. Les syndicalistes doivent continuer à marteler qu'il existe des alterna-

tives à cette crise, qu'il faut supprimer les comptes offshore, qu'il faut instaurer un impôt redistributif, qu'il faut augmenter les salaires, qu'il faut conserver une industrie européenne, etc. La bataille sur les salaires doit revenir à l'ordre du jour, de même que celle sur la réduction du temps de travail si nous voulons résorber le chômage. Ce sont là les seules pistes à suivre si nous voulons sortir de la crise. Il faut continuer le combat et je sais que nous nous y retrouverons très rapidement, au-delà des frontières.

Rogério SILVA, secrétaire général de FIEQUIMETAL

Au nom de ma fédération, je vous remercie pour votre invitation, ainsi que pour la fraternité dont votre fédération a témoigné en prenant part à la manifestation organisée récemment en Lisbonne. Je vous propose à présent de revenir ensemble sur la situation macroéconomique du Portugal

Nous savons tous que la crise financière de 2008 est due aux mauvais agissements des banques et des institutions financières. Par leur faute, entre 2008 et 2013, la dette publique du Portugal est passée de 71,6 % à 124 % du PIB. La CGTP ne défend pas l'idée que la dette publique doive être supérieure au PIB ; simplement elle n'accepte pas qu'au nom de la dette publique, on attaque les droits fondamentaux des travailleurs car cela génère plus de

pauvreté, réduit leur niveau de vie et les ramène presque au niveau de la révolution industrielle. A cause de cette crise du système capitaliste, 500 000 travailleurs portugais n'ont aujourd'hui plus aucune protection, ils ne mangent pas à leur faim et leurs enfants ne mangent plus qu'à l'école. Leur situation est donc dramatique.

Si la dette publique portugaise est aussi importante, c'est aussi par la faute du gouvernement précédent, pourtant censé être socialiste. Ainsi, il a injecté des millions d'euros dans une banque d'affaires portugaise. Pour plaire à Madame Merkel, il a aussi acheté à l'Allemagne deux sous-marins qui ont coûté deux milliards d'euros. Pourquoi ? Simple-ment parce que le Portugal est un pays soumis aux intérêts de l'OTAN. C'est au Portugal que l'inégalité est la plus forte entre ceux qui travaillent et ceux qui détiennent le capital. La principale entreprise énergétique portugaise, EDP, était voici un an encore détenue à 25 % par l'Etat. Or le gouvernement précédent a privatisé le secteur en le confiant à des capitaux chinois. Ainsi, alors que les bénéficiaires d'EDP ont atteint 1 milliard d'euros en 2012, l'Etat portugais n'a rien perçu.

Le Portugal a aussi été «attrapé», pour ne pas dire « pris dans les filets » du FMI qui, partout où il est passé, n'a laissé que de la misère derrière lui. Le FMI lui a en effet accordé un prêt de 75 milliards d'euros, sur lequel il devra payer 8 milliards d'euros d'intérêt en 2013. Or vu sa situation économique, le Portugal n'arrivera jamais à payer cette dette. Nous voulons bien payer ce qui est légitime, pas ce qui résulte de la spéculation. Il est en effet inacceptable que la BCE prête à des institutions financières privées à un taux de 0,75 % de l'argent qu'elles prêteront ensuite à l'Etat portugais au taux de 7 % ou de 8 %. C'est là une illustration du capitalisme sous sa forme la plus sauvage.

Lorsque le PIB d'un pays chute, le chômage augmente. Officiellement, le chômage touche aujourd'hui 16,4% de la population active du Portugal mais le chiffre réel est sans doute plus élevé et nous avons des propositions concrètes pour freiner cette tendance. Nous pensons tout d'abord que la BCE devrait pouvoir prêter de l'argent directement aux Etats, à un taux d'intérêt acceptable.

Nos autres propositions portent sur des mesures à court terme :

- dynamiser les conventions collec-tives ;
- augmenter le salaire minimum (485 euros) à 500 euros en 2013, puis 515 euros en 2014 ;
- augmenter les salaires d'au moins 35 euros ;
- nous pensons aussi que la réduction du temps de travail permet-trait de réduire le chômage mais le contexte social et politique n'est pas très favorable à cette mesure ; il faudra donc attendre le moment adéquat pour en parler.

Nous proposons aussi des mesures à long terme :

- investir dans le secteur productif ;
- développer les secteurs straté-giques que sont l'Industrie navale, l'Exploitation minière, l'Energie, l'En-vironnement ou la Chimie.

On retrouve dans le discours de tous les néolibéraux une caractéristique : ils répètent à l'envi le mot «déficit». Pour notre part, nous devons dire qu'il est possible de vivre mieux, dans une Europe des travailleurs, en paix. Nous devons être des syndi-calistes de classe qui font des pro-positions, défendent les travailleurs,

et négocient des accords. Prenons tous part au combat et nous sorti-rons de la crise, pour que tous les Européens soient plus heureux.

Yannis STEPHANOPOULOS, secrétaire général de POEM

Chers camarades, nous vous remer-cions pour votre invitation et nous espérons que nous pourrions vous donner l'information la plus complète possible.

Cela fait trois ans que la Grèce se trouve sous mémorandum et que la politique néo-libérale de la troïka lui est imposée. Les mesures d'austé-rité nous ont amenés aujourd'hui à une crise profonde. Ainsi, 27 % de la population active grecque, soit 1,4 million de personnes, sont au chômage. Le FMI n'est là que pour cacher une politique cruelle. Nous avons reçu un médicament qui s'avère pire que la maladie et le taux de chômage devrait atteindre 30 % à la fin de 2013. Les licenciements sont quotidiens, la récession de-vrait dépasser 4 % en 2013 et plus de 980 000 personnes ne touchent même pas une allocation chômage, celle-ci ne durant pas plus de 12 mois et ne dépassant pas 300 euros.





Chez les jeunes, le taux de chômage dépasse les 60%. De plus en plus de salariés ne sont pas payés. Un grand nombre de personnes travaillent au noir et les jeunes diplômés sont contraints de fuir leur pays pour trouver un travail. Officiellement, les salaires ont baissé de 22% et le coût du travail de 15% mais dans le même temps, le prix des produits n'a pas baissé, ce qui fait que le pouvoir d'achat des salariés grecs a baissé de plus de 50%. Un Grec sur deux se trouve aujourd'hui à la limite de la pauvreté et quatre millions d'entre eux seront sous ce seuil fin 2013. 130 000 PME du commerce et de la transformation ont fermé leurs portes. Beaucoup d'entreprises ne fonctionnent plus qu'avec une seule personne.

En 2013, quatre millions de personnes se trouveront sous le seuil de pauvreté. Neuf salariés sur dix ont perdu plus de 50 % de leurs revenus. Six travailleurs sur dix vivent sur leurs économies. De plus en plus de Grecs ne peuvent pas payer leurs impôts et cinq sur dix ne pourront pas payer leurs dettes. Pas étonnant que tout cela conduise au fascisme, comme le montre l'émergence du parti « Aube Dorée ».

Les travailleurs grecs se trouvent aujourd'hui dans une situation très difficile. La Grèce a longtemps été le mouton noir de l'Europe mais après plusieurs années de lutte, les organisations syndicales grecques essayent de résister à des mesures in-

justes qui ne peuvent être imposées de manière autoritaire. Il s'agit en effet d'un recul de tous les droits sociaux conquis par les salariés après guerre. Tous les droits des salariés ont été vraiment restreints et c'est sans doute la première fois qu'un peuple subit une telle réduction de son niveau de vie. Le mouvement syndical continuera donc à résister contre la politique injuste imposée par la troika et le gouvernement grec.

Le message selon lequel « tous ensemble, nous pouvons résister » est vraiment d'actualité. Les organisations syndicales françaises et européennes ont toujours été présentes à nos côtés lors de nos manifestations. Je tiens donc à vous remercier pour votre solidarité. Nous pouvons tous y croire si nos camarades européens nous aident. Ces mesures d'austérité ne sont en effet pas uniquement destinées à nous ; elles seront aussi imposées à d'autres peuples. L'Europe unie devient un cauchemar et nous demandons que cette politique change. Nous demandons de nouvelles conventions collectives, une vraie politique de croissance et d'investissement, et un nouveau système d'imposition qui combatte l'évasion fiscale et mette tout le monde à contribution. La lutte sera difficile et longue mais nous la continuerons, pour combattre cette politique qui génère une grande souffrance chez nos concitoyens.

Je conclurai par une anecdote : voici

quelques jours, un élève crétois a écrit au ministre des finances grec afin de lui demander pourquoi il ne tentait pas de relancer l'économie en augmentant les dépenses publiques, quitte à recourir au déficit budgétaire, comme le préconisent ses manuels d'économie. Il attend toujours la réponse du Ministre mais sa lettre a été publiée sur Internet et quelqu'un lui a répondu qu'une telle politique économique ne pourrait être appliquée que par un pays souverain, ce que la Grèce n'est plus, son gouvernement ne faisant plus qu'appliquer les diktat des banques et des marchés. Il a ensuite ajouté que si sa lettre était envoyée aux responsables de la troika, ceux-ci lui répondraient certainement de ne pas se préoccuper de ces questions mais de s'intéresser plutôt au football, aux émissions de télévision, à son signe zodiacal ou aux nouvelles positions sexuelles – en un mot, de devenir « normal ».

Philippe MARTINEZ,
secrétaire général de la FTM

Je vous informe que suite à une manifestation durant laquelle il a cassé une vitre d'un bâtiment public, Yannis Stephanopoulos est convoqué, avec douze de ses camarades, au tribunal le 1er octobre prochain et risque un an de prison. Nous irons donc les soutenir à Athènes le 1er octobre.

Markos KONTIZAS, vice président de POEM

Je vous remercie pour votre invitation. Durant les trois jours où Yannis et nos camarades se trouvaient en prison, beaucoup de personnes ont manifesté pour rappeler qu'ils n'étaient pas des terroristes mais qu'ils demandaient juste un emploi. En Grèce, il n'y a plus de négociation sur les salaires entre les travailleurs et le gouvernement. C'est le gouvernement qui décide désormais du niveau des salaires. J'ajoute qu'en Grèce, le salaire minimum n'est que d'environ 450 euros par mois pour les plus de 25 ans et 375 euros pour les moins de 25 ans, sachant qu'il faut au minimum 1 000 euros pour se nourrir et que parallèlement à la réduction des salaires, les impôts directs et indirects ont augmenté. On nous parle beaucoup de croissance, mais en Grèce, la croissance signifie réduction des salaires, du niveau de vie, et donc faim. Au moins

deux-cents universités vont fermer, les enfants vont à l'école sans manger, les dispensaires ne fonctionnent pas car ils n'ont plus de médicaments... Pour le gouvernement grec, la croissance passe par une seule activité : le tourisme. L'industrie et la métallurgie n'existent plus. Les entreprises (chantiers navals, sites sidérurgiques, etc.) ferment, sont rachetées et leurs salariés sont réembauchés pour 500 euros par mois. Paradoxalement, certaines entreprises ont des commandes mais elles ne peuvent pas embaucher car la troïka l'interdit.

Pour leur part, les banques ont reçu 200 milliards d'euros pour leur recapitalisation, sommes qui proviennent des contribuables grecs. Or ces banques se trouvent aujourd'hui en difficulté car beaucoup de salariés qui avaient contracté des emprunts ne peuvent pas les rembourser. Autrement dit, il y aura bientôt en Grèce des salariés sans salaire et sans maison.

Margaret Thatcher est morte mais ses idées continuent à être appliquées par Madame Merkel et les autres dirigeants européens. Nous nous y opposerons, en demandant par exemple l'instauration d'un salaire minimum dont le niveau serait fixé par les syndicats européens, et nous vous demandons d'être solidaires dans cette lutte commune.

Abdel AHIL, STX Lorient

Le 26 mars dernier, la CGT a apporté sa solidarité et sa fraternité en répondant positivement à l'invitation de l'organisation syndicale portugaise CGTP. Les liens étroits qui lient nos deux organisations dans les luttes pour le mieux-vivre des travailleurs de nos deux pays nous ont amenés à des actes concrets de solidarité.

Nous nous sommes rendus à Lisbonne le 26 mars dernier pour apporter notre soutien le plus fraternel dans la lutte légitime contre la privatisation du chantier naval ENVC. Cette mobilisation exemplaire des ouvriers et de la population de la région de Viana do Castelo témoigne d'une volonté de ne pas se laisser faire face aux attaques gouvernementales visant à remettre en cause le statut et les emplois en privatisant l'activité navale.

Aujourd'hui, dans toute l'Europe, la construction et la réparation navale sont mises à mal, voire sabordées,

tant par l'Europe que par les gouvernements successifs. Si la CGT a été présente aux côtés de la GCTTP, c'est parce que son combat est légitime, car c'est le combat pour le maintien de l'emploi dans un pays qui, depuis au moins dix ans, a vu détruire ses industries chimique, pharmaceutique et sidérurgique.

Aujourd'hui, l'Europe, via la troïka, veut saborder l'industrie navale. Trop c'est trop. La région de Viana do Castelo ne peut vivre que grâce à une industrie forte. Le Portugal est un grand pays maritime. Le chantier naval ENVC est un fleuron de l'industrie portugaise et doit le rester. Privatiser le chantier et répondre favorablement à la demande de la troïka est une hérésie.

En Europe, nous manquons de compétences dans le domaine de la navale. Le chantier ENVC les maîtrise et doit absolument les transmettre aux jeunes afin de garder ses savoirs. L'industrie navale est porteuse d'emploi et d'avenir en Europe, particulièrement au Portugal. 95 % du transport du commerce de la planète se fait par voie maritime. Nous avons besoin de construire des navires plus sûrs pour les équipages qui y travaillent et pour transporter des passagers et des marchandises, moins polluants pour notre planète, plus économes en énergie pour préserver les réserves d'énergie fossile. Il y a et il y aura donc toujours des navires à construire tant que la planète sera constituée de 75 % d'eau. L'accroissement des inégalités n'est pas une fatalité mais le fruit du capitalisme. Aujourd'hui, il est doté d'une arme meurtrière : la troïka, qui exige que nous privatisions le chantier sans aucun projet industriel ni garantie pour l'emploi, juste pour faire entrer de l'argent dans les caisses de l'Etat. Mais si de l'argent rentre aujourd'hui, il faudra en sortir le double ou le triple demain pour payer le chômage qui sévira dans cette région.

Le Portugal doit aider ses industries ; c'est primordial pour la dignité de ses habitants. Le Portugal doit soutenir l'industrie navale car c'est une province qui en vit. L'Europe doit aussi soutenir ses industries, notamment la navale, dans ses pays-Membres pour répondre aux besoins et faire face au dumping social. C'est donc tout l'inverse qu'impose l'Europe en exigeant la privatisation et en contestant les politiques de sou-

tien de certains gouvernements qui veulent maintenir l'emploi dans les régions sinistrées. Privatiser, c'est non seulement perdre son indépendance, son autonomie et son savoir-faire, mais aussi déréglementer les acquis sociaux au seul profit de la finance.

La situation des chantiers navals est proche de celle des chantiers portugais. Nous sommes nous-mêmes en lutte dans notre pays pour notre activité et nos commandes. Après une longue période de chômage qui dure encore, la lutte des salariés de Saint-Nazaire et de Lorient, avec le soutien de population, a permis de sensibiliser le gouvernement français afin qu'il investisse et qu'il prenne les dispositions nécessaires au maintien de la filière industrielle navale en France. Cette lutte a été marquée par un premier succès à la fin de l'année dernière avec l'obtention d'un premier paquebot équivalent à dix millions d'heures de travail et une option pour un second. Il est cependant vrai que cela n'est pas suffisant.

Il en va de même pour la réparation navale, elle aussi malmenée, voire abandonnée, et sans la mobilisation de tous les salariés et de la population des régions concernées, de Brest à Marseille, l'activité industrielle aurait disparu. Le maintien de la réparation navale est le fruit de la lutte des salariés et de leurs organisations syndicales. Tous ont refusé





**Fabrice LALLEMENT,
Soitec Bernin**

Je voudrais remercier nos camarades belges, grecs et portugais pour leurs propos qui montrent bien que notre salut à tous passera par la convergence de nos luttes au niveau européen.

Il semble y avoir à la tribune un consensus pour relancer la consommation grâce à l'augmentation des salaires. Or au début des années 80, en France, les choses ne s'étaient pas si bien passées que cela. L'Europe est en effet le continent le plus ouvert, le plus libéral et le plus financiarisé de la planète. En outre, son industrie est soumise à des normes sociales et écologiques – qui devraient d'ailleurs être uniformisées au niveau européen. Le problème, c'est que l'Asie, d'où proviennent l'essentiel des produits manufacturés, n'applique pas les mêmes normes. Il semble donc nécessaire de rétablir des outils qui permettront de protéger l'industrie européenne, sans pour autant basculer vers un repli européen. Je souhaiterais connaître la position de nos camarades européens concernant l'instauration en Europe de règles qui permettraient d'instaurer une forme de protectionnisme modéré bénéfique au progrès social et environnemental.

**Constant KOUMBOUNIS,
membre de la Direction de la MWB**

Dans notre entreprise, nous constatons tous les jours la dégradation des conditions de travail. Je suis donc très déçu de voir que des syndicats français ont signé un accord encourageant la « flexisécurité », à l'heure où les patrons rêvent d'instaurer la triple flexibilité des horaires, des contrats et des salaires.

Notre camarade portugais nous dit tout à l'heure qu'il revendiquait un relèvement du salaire minimum de 485 à 500 euros. Cela ne peut que choquer les Belges et les Français qui touchent des salaires bien supérieurs, mais il faut savoir que le patronat veut à terme imposer des salaires de ce niveau dans le nord de l'Europe grâce à la directive sur la libre circulation des services, qui permet déjà à des gens de venir travailler en Belgique pour 5 euros de l'heure. Il faut donc combattre cette directive.

Malheureusement, notre combat reste encore trop souvent cantonné

la casse industrielle et le diktat financier de la troïka soutenue par des gouvernements pour lesquels seul le profit compte au détriment de l'emploi et de la dignité humaine.

Une lutte gagnante contre la privatisation, pour l'emploi et le développement l'industrie navale : c'est tout ce que nous vous souhaitons. La CGT sera toujours à vos côtés. On ne lâche rien. Tous ensemble !

**Jacques LAPLANCHE,
ArcelorMittal**

L'exemple de nos amis grecs et portugais montre bien que la crise financière s'est convertie au fil du temps en crise économique que la réponse des gouvernants ne fait qu'accentuer. En prônant l'austérité, l'Europe ne pourra en effet qu'amplifier les effets néfastes de cette crise. Nous sommes donc bien loin de la construction d'une Europe sociale. Dans ce contexte de casse industrielle, la sidérurgie est durement touchée. C'est pourtant une industrie stratégique pour l'Europe, qui doit à ce titre être sauvegardée. Avec la FEM et Industriall, nous avons organisé plusieurs initiatives, comme la journée d'action européenne du 4 avril, pour protester contre la politique menée par le groupe d'Arcelor-Mittal, qui représente une très forte part de la sidérurgie européenne. Tous ses sites sont confrontés à un manque d'investissement, emploient 15 % à 25 % de salariés sous statut précaire, sous-traitent leurs activi-

tés... Cette initiative a suivi celle du 7 décembre 2011, organisée près l'annonce de la fermeture totale ou partielle de plusieurs sites, qui se traduira par des milliers de suppressions d'emplois.

Nous devons travailler à la convergence des luttes au niveau européen, combattre partout les plans d'austérité et la mise en concurrence des travailleurs européens. Nous y travaillons avec notre fédération européenne et avec le secteur international de la FTM, mais nous devons aussi travailler avec les instances européennes, tels que les comités de groupe européen, qui sont souvent les premières à être confrontées aux annonces désastreuses résultant de la stratégie patronale. Nous devons nous en emparer pour qu'elles soient complémentaires de nos structures et pour créer grâce à elles des solidarités et des convergences. Ne les laissons pas entre les mains d'autres organisations syndicales qui acceptent la casse industrielle et négocient des volets sociaux qui se traduisent par un recul social. Ce n'est pas avec des emplois précaires mais au contraire avec des emplois qualifiés et des outils performants que nous sauverons la sidérurgie européenne. Nous devons nous emparer de ces instances pour dire « non ! » à la politique de casse industrielle menée en Europe, sauvegarder l'avenir de notre continent, de nos enfants et du syndicalisme.

dans nos frontières nationales. Il faut les dépasser et faire du syndicalisme un mouvement global car nos problèmes sont les mêmes d'un pays à l'autre. Sur ce point, je rejoins l'avis de Jaques Laplanche sur les comités d'entreprise européen, pour qu'ils ne restent pas de simples chambres d'enregistrement mais pour en faire de véritables outils syndicaux de contestation et de revendication. Il faut donc multiplier les rencontres comme celles d'aujourd'hui et permettre aux délégués syndicaux d'organiser des initiatives allant dans le même sens.

Le syndicalisme est l'arme la plus dangereuse pour le patronat. Nous ne devons donc plus seulement être des syndicalistes dans notre entreprise mais partout : à la maison, en famille, avec nos amis, en société car c'est en mettant tout le monde derrière nos valeurs que nous pourrions inverser le cours des choses. Nous devons tous être des « acteurs du temps présent », comme le veut l'intitulé de la journée que nous organiserons la semaine prochaine.

Eric ROBILLOT, EADS Suresnes

La présence d'invités européens nous amène à constater que nous devons nous unir pour défendre les intérêts des salariés européens et construire des projets d'avenir. Sur ce point, j'ai cru comprendre que les syndicats étaient en train de revendiquer un salaire minimum européen. Mais il faut bien voir que si nous voulons relancer l'économie, il faut aussi investir dans des technologies à forte valeur ajoutée. Ne devrions-nous alors pas aussi revendiquer des grilles de salaire, c'est-à-dire des niveaux de qualification et leur paiement gradué, au niveau européen ? Il me semble par ailleurs difficile de continuer à militer pour une production infinie dans un Monde fini.

Concernant les gains de productivité, au lieu d'en faire profiter uniquement les patrons, nous pourrions peut-être les partager avec ceux qui partent en retraite et ceux qui veulent entrer dans l'entreprise. Et s'il faut produire, il faut aussi se demander pour combien de personnes, et s'il doit s'agir de produits durables ou jetables. Dans ce domaine, il me semble que les salariés ont des propositions à faire.

Cela pose aussi la question du statut de l'entreprise. Faut-il en laisser

la propriété aux seuls actionnaires, alors qu'elles produisent des biens de consommation qui servent à tous ? Il faudra bien se poser un jour la question du partage du pouvoir, du savoir et de l'avoir économique car les salariés sont capables de faire d'aussi bons choix stratégiques que des dirigeants qui ne pensent qu'à se servir. Les employeurs actuels ne sont plus des industriels mais des financiers qui ne savent faire que du trading à haute fréquence et ne s'embarrassent pas de la stratégie de leur entreprise. Emparons-nous donc de la gestion de nos moyens de production.

Olivier KOCH, Forges de Bologne

Le 22 Janvier, j'ai participé au comité sectoriel européen aérospatial. Le travail qui est censé être développé au niveau européen par le comité sectoriel aérospatial Européen est le suivant :

- cartographie des chaînes d'approvisionnements ;
- possibilité de création de comités européens dans les chaînes d'approvisionnements ;
- exposer les revendications des travailleurs ;
- déterminer des repères collectifs dans le but de syndicalisation et de progrès social ;
- combattre la précarité au niveau européen voire mondial ;
- création d'un plan de travail.

Dans ses interventions, la CGT a réaffirmé :

- que politiquement la démarche de protéger l'industrie doit avoir une plus forte volonté pour l'Europe ;
- que de travailler en bonne cohérence sur les chaînes de production doit nous permettre d'éviter toute concurrence entre les peuples et un développement humain et social, car le lobbying ne doit pas être pourvoyeur de dumping social et d'appauvrissement des travailleurs dans les chaînes de production. Dans cette construction à dimension mondiale, de nouveaux droits et moyens doivent voir le jour pour que tous

les peuples acquièrent un monde meilleur.

Un socle social commun européen est une des exigences émises au sein de cette rencontre sectorielle. Maintenant, nous devons confirmer cette revendication et la faire respirer plus fortement au niveau de l'Europe.

Maria ALVES, Naja Champagnole

Le gouvernement portugais a approuvé l'application du TSCG (traité de stabilité, de coordination et de gouvernance). A partir de là, le peuple portugais a engagé une lutte qui se poursuit et se renforce. Le gouvernement organise par ailleurs des commémorations officielles à l'occasion du 25 avril. La CGTP y participera-t-elle ou manifesterat-elle séparément ?

Rogério SILVA, secrétaire général de FIEQUIMETAL

L'actuel gouvernement portugais, ultraconservateur et néolibéral, mène une politique favorable aux marchés et aux capitalistes. Il n'a plus de base sociale, ce qui ne l'a pas empêché de remporter les dernières élections à la majorité absolue. C'est aussi le gouvernement qui a dû faire face aux plus grandes manifestations jamais vues depuis longtemps. Il est de plus en plus seul et a subi une défaite brutale lorsque le budget





de 2013, qui supprimait les indemnités de vacances des fonctionnaires, a été déclaré anticonstitutionnel par le Conseil constitutionnel. Le gouvernement fait donc du chantage en annonçant de nouvelles taxes et coupes budgétaires en compensation. Pour notre part, nous avançons d'autres propositions, à commencer par la hausse des salaires et certains patrons demandent eux aussi une hausse du salaire minimum car ils savent que sans cela, il ne vendront plus leurs produits.

Concernant les commémorations du 25 avril, qui sont très importantes au Portugal, la CGTP y participera mais de façon organisée, en tant qu'organisation syndicale, pour montrer clairement que nous sommes contre l'austérité et contre la politique qui nous est imposée. J'espère que je pourrais vous annoncer bientôt de bonnes nouvelles, en l'occurrence la chute de ce gouvernement que nous combattons et que nous voudrions voir remplacé par un gouvernement de gauche car nous pensons qu'il y a des alternatives possibles à gauche, comme le montre l'exemple du Brésil.

Nico CUÉ, secrétaire général de la MWB/FGTB

Comment sortir de la logique de compétitivité qui nous entraîne tous dans la spirale de la pauvreté ? Re-

vendiquer un salaire minimum européen pourrait constituer un début de résistance à cette logique car il permettrait de limiter au maximum la compétition entre travailleurs européens. Nous pourrions ensuite construire d'autres revendications, comme l'harmonisation de la fiscalité des entreprises pour éviter là encore la compétition entre pays européens. Cela ne suffirait évidemment pas à relancer l'économie mais le salaire est important car il est le moteur de la consommation, même s'il est vrai que nous devrions peut-être consommer autrement, fabriquer d'autres produits plus durables et moins énergivores.

Il faut aussi en revenir à l'esprit qui a présidé à la création de l'Union européenne.

Au départ, la volonté des pays européens était de coopérer, de créer collectivement de la richesse, de répartir les centres de production sur l'ensemble du territoire européen et de construire des projets d'avenir, à l'instar de Galileo. C'est dans ce sens qu'a été créé le groupe d'An-necy, qui regroupe huit syndicats européens souhaitant réfléchir ensemble à l'avenir de l'automobile, de la sidérurgie, de l'aéronautique et, plus largement, aux déplacements de demain, dans une logique de coopération et non de concurrence. Nous n'en resterons d'ailleurs pas à une ou deux revendications. Notre réflexion sera la plus large possible. Il faut simplement que les syndicats, les hommes et les femmes de gauche prennent l'initiative de lancer des débats, de faire des propositions et de s'approprier leur propre avenir. Concernant enfin les comités de groupe européen, ils devraient évidemment être la colonne vertébrale du mouvement syndical européen. Ils ne doivent pas se contenter du rôle que leur fixe la directive européenne mais essayer de devenir de véritables délégations syndicales européennes, comme le font les syndicats d'Arcelor Mittal et d'Aperam. C'est ce chantier que nous devons ouvrir. Nous devons donner l'espérance qu'un autre monde est possible et nous sommes les seuls à pouvoir le faire.

Yannis STEPHANOPOULOS, secrétaire général de POEM

En Grèce, nous avons cinq entreprises sidérurgiques dont la production est à l'arrêt. Elles avaient une

activité d'exportation vers Chypre, la Tunisie, l'Égypte ou la Syrie, autant de pays qui se trouvent dans une situation dramatique. Je ne vois donc que deux solutions pour relancer le secteur sidérurgique : relancer des programmes d'investissement public et diminuer le coût de l'énergie. C'est pourquoi nous demandons aux autorités grecques de reprendre leurs investissements pour des grands travaux d'infrastructure.

Concernant les chantiers navals grecs, ils sont eux aussi à l'arrêt. Leur propriétaire emploie une partie leurs salariés un jour par semaine et demande au gouvernement d'être payé en échange. Il est impossible de continuer dans de telles conditions. Le gouvernement grec a déjà prépayé une partie des sous-marins qui devaient y être construits mais rien n'a été fait. Il ne paye donc plus et ces salariés – et leurs familles – dépendent aujourd'hui de la soupe populaire.

Moi-même, qui travaille dans l'un de ces chantiers navals, cela fait quatorze mois que je n'ai pas été payé. Le problème, c'est que l'État grec a de l'argent pour renflouer les banques mais pas pour sauver ces entreprises.

Markos KONTIZAS, vice président de POEM

Je travaille pour une entreprise aéronautique, secteur dont un nombre grandissant de salariés cherchent un travail à l'étranger ou à partir en retraite. Ces sociétés ont besoin de financements pour continuer à travailler. Or les banques ne leur en accordent plus.

Face à cette situation, nous demandons donc un salaire minimum garanti car les sociétés européennes pratiquent des salaires de base différents alors que la peine nécessaire pour construire un avion est la même pour tous les travailleurs. Toutes les sociétés aéronautiques doivent collaborer dans ce sens, pour éviter les antagonismes qui se retournent contre elles et contre leurs travailleurs.

Daniel PELLET-ROBERT, Renault Trucks Vénissieux

Je remercie l'ensemble des camarades européens présents parmi nous. Leur témoignage montre que la lutte est la seule réponse que nous pouvons apporter à ce que construisent patrons et gouvernants.

Nombre de questions ont été abordées durant nos débats, en particulier celle du protectionnisme. La CGT n'est pas favorable à l'idée de mettre une barrière autour de l'Europe ou de la France. Nous pensons simplement qu'il y a tellement de besoins à couvrir qu'il faut apporter aux autres pays les éléments qui les aideront à se développer. Autrement dit, il faut produire dans chaque pays ce dont la population dudit pays a besoin. Nous devons insister sur ce point car les autres organisations affiliées à IndustriAll ne sont pas toutes du même avis.

La question du salaire minimum est un autre sujet sensible et cela fait quatre ans que nous nous battons pour que l'on inscrive au programme de travail d'IndustriAll une discussion sur les critères qui permettraient d'établir puis de revendiquer un salaire minimum dans chaque pays. Jusqu'à présent, les Italiens étaient totalement opposés à l'idée d'un salaire minimum, mais avec l'exemple récent de Fiat, cette question a avancé et nous allons pouvoir en discuter cette année.

Les 7 et 8 juin prochain, à l'occasion de l'Alter Summit, de nombreuses organisations syndicales et partis politiques se rassembleront à Athènes pour échanger sur ce que pourrait être une alternative au capitalisme. 41 % du PIB mondial, soit 20 000 milliards d'euros, est détenu par 190 000 personnes. Ne faut-il pas réfléchir à un autre partage des richesses ? La réduction du temps de travail ne doit-elle pas redevenir d'actualité ? Ne faut-il pas travailler à quelque chose qui permettrait de rémunérer réellement les qualifications partout en Europe ? Comment montrer à tous les salariés européens, qu'ils soient ingénieurs, cadres ou ouvriers, que la CGT peut-être un point de rassemblement pour leur permettre de travailler ensemble et vivre mieux ? Nous avons un rôle à jouer et c'est pour cela que la direction fédérale essaye de travailler à quelque chose qui vous permette d'avancer sur ces questions.

Philippe MARTINEZ,
secrétaire général de la FTM

Je remercie à mon tour les camarades présents à la tribune. Notre activité internationale est riche, les éléments de réflexion sont nombreux et nous construisons année après année des choses en interne. Je vous

incite donc à participer à l'activité des collectifs Europe et International, à travers vos comités d'entreprise européens.

Je vous propose également d'organiser des initiatives en région auxquelles nous pourrions inviter des camarades d'autres pays en fonction de l'actualité. Les thèmes qui trouvent un écho auprès de nos homologues européens sont en effet nombreux : protectionnisme industriel, convergence sociale, etc. Le syndicalisme international, ce n'est cependant pas de la diplomatie. Lorsque nous ne sommes pas d'accord, nous devons savoir nous le dire. Nous avons sur certains points des approches différentes ; l'important, c'est de continuer à discuter ensemble, à confronter nos idées et à faire des propositions communes.





Vie syndicale

et plan de travail en vue du 40^{ème} congrès de la Fédération

Amar LADRAA, secrétaire fédéral

Nous vous proposons, pour cette 3^{ème} partie du Conseil National, d'engager le débat sur les questions d'organisation et de la vie syndicale :

. Dans un premier temps, je présenterai la situation de notre force organisée,

. Puis je ferai un point sur notre campagne de renforcement et sur la préparation des assises de la formation syndicale,

. Et enfin, dans le prolongement du 50^{ème} congrès confédéral, nous aborderons la préparation de notre 40^{ème} congrès fédéral.

Je commencerai donc cette introduction par l'état de situation de notre organisation et par notre campagne de syndicalisation.

Mais avant cela, je voudrais revenir sur quelques éléments qui ont été abordés dans les débats d'hier, à savoir l'appréciation du climat social et les nombreuses luttes qui se développent, avec une CGT en première ligne... En cette période compliquée, on constate que la confiance des salariés pour notre organisation demeure intacte, et cela, malgré les attaques et les campagnes de presse orchestrées par le patronat et le gouvernement contre la CGT. Selon une

récente enquête de l'IFOP, 1 salarié sur 2 fait confiance à la CGT ! Ils sont 60% au niveau de la jeunesse. Les résultats électoraux autour de la représentativité confortent la CGT dans sa position de 1^{ère} OS. Dans notre profession, avec près de 30% des voix, l'écart se creuse avec la CFDT d'environ 4%.

Une CGT appréciée et respectée, qui certes, demeure contestataire, mais qui détient aussi une force de propositions, comme par exemple notre bataille sur l'emploi industriel. Ce n'est pas dans l'accompagnement des restructurations que nous fondons notre intervention, mais bien dans une autre logique financière qui répond aux besoins des gens. C'est en augmentant les salaires que nous contribuerons à la croissance économique et donc à l'emploi.

Concernant l'état de situation de notre organisation et notre campagne de syndicalisation :

C'est dans ce contexte que nous poursuivons la reconquête de nos forces. Avec 692.000 adhérents, notre CGT a le plus grand nombre d'adhérents depuis plus de 20 ans. Même constat pour notre Fédération, nous venons de franchir la barre des 65.000 adhérents en 2011, soit une progression de 5.000 syndiqués en 5 années, alors que dans la même période, l'emploi dans la profession a fortement diminué.

On peut tirer de ce bilan plusieurs enseignements :

Les campagnes de syndicalisation construites avec un contenu revendicatif que nous menons depuis plusieurs années, qu'elles soient nationales ou locales, sont porteuses de résultats et doivent nous inciter à faire davantage pour élargir la participation des syndicats.

Je citerai pour exemple, le département de l'Allier : l'Union Départementale et l'USTM ont décidé de lancer une campagne de syndicalisation, avec la construction d'un plan de travail. 3 entreprises où nous sommes déjà organisés ont été ciblées. Des initiatives de déploiement, des distributions de matériel, des réunions de travail ont été organisées.

Résultat : la CGT multiplie par 2 voire par 3 le nombre d'adhérents. Dans le département, cela a permis également de créer une dynamique, puisqu'en 5 ans, les métallos progressent de 60% en syndiqués.

Un des axes forts des débats du 50^{ème} congrès a été la question du renforcement. Le congrès a ainsi validé, à plus de 92%, la résolution n°3 « Une politique ambitieuse de syndicalisation ». Il s'agit maintenant de réfléchir collectivement à la mise en œuvre de cette résolution !

Depuis le début de l'année, notre campagne de syndicalisation reste à un niveau stable. On recense 12.000 adhésions dans la CGT, 1.500 dans notre profession, dont la moitié réalisée lors de notre quinzaine fédérale de février. L'expérience nous démontre que 6 adhésions sur 10 sont réalisées lors de campagnes de syndicalisation : c'est-à-dire lorsque l'on consacre du temps syndical à l'élaboration d'un plan de travail, à la dimension de l'entreprise, d'un département ou d'un groupe, alors on peut obtenir des résultats.

Pour aider à la réalisation de plans de syndicalisation dans un groupe ou un territoire, la Fédération et son collectif Vie Syndicale a réalisé un module de formation. Notre objectif est de franchir une nouvelle étape et d'impulser une grande campagne de syndicalisation, en lien avec la préparation du congrès et de nos rendez-vous revendicatifs.



Nous sommes, il me semble, sur une trajectoire de renforcement qui, si elle est confirmée dans les prochains mois, devrait non seulement nous permettre de solder l'exercice 2012 en progression mais aussi, et ce serait un événement, de passer le cap des 70.000 adhérents en 2013. C'est largement à notre portée, quand on regarde les résultats sur la représentativité dans la profession, ce sont 250.000 salariés qui ont voté CGT déclinés à l'échelle d'un territoire ou d'un groupe puisqu'au niveau fédéral nous sommes en train de recenser les résultats d'élection pour avoir une connaissance de notre influence dans les groupes. Nous avons donc un réel potentiel. Par contre, j'attire votre attention sur l'exercice 2012, beaucoup de syndicats n'ont pas réglé leurs FNI et leurs timbres. Je vous rappelle que l'année 2012 sera la référence pour le 40ème congrès fédéral. Vous avez dans vos pochettes le tableau des syndicats qui n'ont rien réglé. Les camarades de la Vie syndicale, et en particulier Patrick BERNARD, se tiennent à votre disposition si vous avez des questions.

Avant de poursuivre cette présentation, j'insiste sur l'importance de ne pas banaliser ce que nous avons réalisé. Prenons le temps de faire connaître ces évolutions, car il s'agit d'éléments de confiance qui peuvent nous permettre d'élargir la campagne de syndicalisation.

A partir de cette situation, nous avons travaillé sur quelques propositions et perspectives qui pourraient s'inscrire dans le cadre de la préparation de notre 40ème congrès fédéral qui se tiendra du 2 au 6 juin 2014 au Mans.

Si nous pouvons nous satisfaire d'avoir une progression de + 5.000 adhérents en 5 ans, il n'en demeure pas moins que dans la même période ce sont 15.000 salariés qui ont adhéré. Nous devons nous poser la question de ce que sont devenus ces femmes et ces hommes qui nous ont quittés et les raisons de leur départ. S'agit-il de nouveaux adhérents ? Ceux qui partent à la retraite ? Ceux qui subissent la perte de leur emploi ? Ou un problème de qualité de vie syndicale ? Une analyse plus fine dans chaque département et groupe sur les adhésions et les départs est



indispensable afin d'identifier les raisons et ainsi pouvoir agir «sur nos propres faiblesses».

Certains problèmes ont été identifiés et ont fait l'objet de décisions de congrès. Celui de notre UFR qui s'est tenu fin septembre 2012 avec des débats constructifs. Je pense à l'échange portant sur la continuité syndicale et le syndicalisme retraité qui a démontré tout le potentiel qui existe pour développer la syndicalisation chez les retraités et pré retraités. Dans les années à venir, près de 500.000 salariés de la métallurgie seront en retraite. Notre ambition est de franchir une étape significative entre actifs et retraités, notamment par le développement de créations de sections de retraités partout où nous sommes organisés ; il faut savoir que 7 syndiqués sur 10 qui partent en retraite quittent le syndicalisme.

A partir de cette situation, nous avons travaillé sur quelques propositions. Dans un premier temps, il s'agit de cibler les syndicats ayant + 30 syndiqués, car 153 sont dépourvus de section retraitée. Un module de formation sur la continuité syndicale vient d'être réalisé. La Fédération et son UFR sont disponibles pour organiser des journées d'études dans les territoires ou les syndicats.

Autres éléments importants de notre qualité de vie syndicale qu'il nous faut améliorer c'est «la connaissance».

. Connaître surtout pour mieux informer,

- . Pour mieux former,
- . Mais également pour la transparence de notre force organisée.

La connaissance est le gage d'une construction de la vie démocratique efficace.

Aujourd'hui, on recense 2.640 syndicats répertoriés dans CoGéTise pour environ 5.000 bases organisées. On a le nom et les adresses de 47.000 syndiqués soit 72% de nos forces. C'est déjà pas mal, mais je pense que l'on peut certainement mieux faire.

Nous avons donc décidé de réaliser un état des lieux précis de nos forces organisées. Cela nous permettra de franchir une nouvelle étape dans l'amélioration de la qualité de vie syndicale, de notre outil CoGitiel, ainsi que de la prise en compte de l'évolution de nos forces organisées. Dans plusieurs départements et régions, tels que le Centre, la Champagne Ardenne, la Loire Atlantique, la Lorraine ou l'Alsace des dispositifs ont été mis en place, y compris en direction des syndiqués dit «isolés» qui sont dans des Unions locales ou des syndicats multi pros. L'objectif, vous l'aurez compris, est de gagner en efficacité dans nos ambitions de luttes et de renforcement.

Plusieurs autres étapes s'inscrivent également dans la préparation de notre congrès.

Le congrès de notre Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens, qui se tiendra du 17 au 19 décembre 2013 à Metz, constitue éga-

INGES
CADRES
TECHS

11^e congrès

17/19 décembre 2013 - METZ

la
cgt
métallurgie

Se réappropriier le travail



lement un rendez vous de toute la Fédération et de tous les syndicats. Des initiatives sont en construction et leur réussite n'est pas du seul ressort des camarades de l'UFICT.

Nos résultats de représentativité dans ces catégories, avec 8,69% d'audience, est assez révélateur de la nécessité de poursuivre les transformations nécessaires pour être la CGT de tous les salariés. Même si on constate une progression intéressante d'ICT avec 26% de syndiqués en plus dans la FD, il n'en demeure pas moins que nous avons besoin de réfléchir sur notre outil spécifique et les évolutions qu'il nous faut apporter.



La semaine dernière, j'ai participé à la conférence régionale des métallos d'Ile-de-France. Une région où 52% des effectifs sont des ICT, soit 113.000 salariés de la

métallurgie. Dans les débats, plusieurs camarades sont revenus sur cette question : comment se déployer vers ces catégories. Depuis quelques années, nous menons assez régulièrement des campagnes spécifiques de parrainage en ciblant des bassins d'emplois à forte population d'ICT, avec des résultats intéressants.

D'autres expériences existent et mériteraient d'être connues, je pense à Renault Maubeuge dans le Nord, où les camarades ont engagé un travail de terrain et d'écoute vis à vis de ces catégories ; résultat, le syndicat est passé de 20 à 200 syndiqués.

Autre exemple, un syndicat qui se trouve pas très loin d'ici, la Tour Eiffel : la CGT est devenue le 1^{er} syndicat avec 80% d'influence électorale. Ils ont mené un véritable travail de terrain, avec des réunions d'informations mensuelles, des campagnes de renforcement, et ils sont passés de 50 à 82 adhérents.

L'accueil et la qualité de formation de ces nouveaux adhérents sont primordiaux. Ce qui m'amène à un autre temps fort dans notre Fédération, ce sont les Assises de la formation syndicale qui se tiendront le 20 juin prochain à Montreuil.

Ces 1^{ères} Assises fédérales ont pour objectif de donner un nouveau souffle à la formation syndicale, en prenant en compte les évolutions et les attentes de nos syndiqués et militants, ainsi que le renouvellement important de notre force syndicale. Par ailleurs, je vous rappelle qu'un nouveau module de formation spécifique en direction des Délégués Syndicaux Centraux et animateurs de groupe est disponible pour

aider à impulser et à animer une vie syndicale dans un groupe. La prochaine session est prévue du 12 au 15 novembre 2013.

Notre objectif est de réunir 200 militants issus des territoires et des groupes. Du matériel et des invitations aux syndicats ont été envoyés. A ce jour, seulement 25 camarades se sont inscrits.

Voilà au niveau des perspectives, mais notre principale ambition pour ce 40^{ème} congrès fédéral sera de réussir l'engagement de tous nos syndicats et syndiqués dans la préparation du congrès, notamment à partir de notre expérience du 39^{ème} congrès, où nous avons réuni 20.000 syndiqués. Les Assemblées ou Congrès sont des moments privilégiés pour débattre et décider avec nos adhérents, des luttes, de l'activité et de l'orientation du syndicat, mais aussi d'impulser une grande campagne de syndicalisation pour ensemble atteindre les 70.000 adhérents.

Plusieurs collectifs vont être mis en place, après débat au Comité Exécutif Fédéral : sur le mandatement, le bilan d'activité, la future Direction fédérale et nos orientations avec d'ores et déjà quelques pistes de travail qui se dégagent, telles que :

- . Le travail interfédéral et territorial pour la bataille sur l'avenir industriel,
- . L'enjeu de la syndicalisation des Ingénieurs, Cadres et Techniciens.

Voilà, Chers Camarades, quelques réflexions et propositions pour le débat de la matinée.

Fabrice LALLEMENT,
Soitec Bernin

La difficulté à mobiliser sur des sujets tels que l'ANI, les retraites complémentaires ou l'emploi industriel montre la nécessité de faire converger les luttes sur ce qui rassemble les forces progressistes (syndicats, partis politiques, associations, collectifs). Il faut aussi reconnaître un certain isolement de la CGT et essayer d'en sortir.

Ce qui est positif, c'est que nous restons fidèles à nos convictions, mais cela ne suffit pas à rassembler. Nous restons aussi sur la défensive et avons du mal à faire des propositions pour avancer.

Il faut aussi rendre notre syndicat plus accessible et plus en phase avec les enjeux sociétaux. Pour cela, il faut sortir de la caricature d'une CGT productiviste et corporatiste. Il me semble également important de sortir du dogme de la croissance à tout prix et de rappeler que l'urgence est à une meilleure répartition des richesses par la réduction du temps de travail et à une meilleure répartition de l'activité industrielle entre territoires.

Il faut également s'interroger sur la finalité de l'industrie et, plus globalement, de l'économie, en orientant

celle-ci vers les besoins de la population et la prise en compte réelle des contraintes écologiques. L'écologie ne doit pas être un effet d'aubaine pour les entreprises.. Ce n'est pas non plus une problématique pour bobos mais un sujet qui concernera toutes les générations à venir.

Sur ce sujet, la CGT propose un développement durable humain et les syndiqués doivent s'approprier ce thème. Malheureusement, je n'ai pas vraiment eu l'impression que les échanges sur ce sujet aient été au niveau des enjeux lors du 50ème congrès. Il me semble donc vraiment nécessaire de mettre plus de « vert » dans le « rouge » de la CGT.

Autre sujet : celui de la démocratie réelle, avancé par le mouvement des indignés. Il faut sortir du principe de délégation de pouvoir en accroissant l'engagement politique des citoyens. Les syndicats doivent également réinvestir le champ de l'éducation populaire.

Il est également important de s'intéresser à la socioanalyse pour comprendre les freins à la mobilisation. Nous devons changer nos méthodes d'intervention et casser nos habitudes pour ne pas rester cantonnés à la place que le système veut bien nous accorder. Nous devons être

conscients qu'individuellement et collectivement, nous entretenons le système par nos comportements et qu'il est toujours plus facile de rester dans notre « zone de confort », en cantonnant notre travail syndical à l'entreprise, aux IRP ou à l'institutionnel. Il faut sortir des débats qui se déroulent uniquement entre convaincus.

En revanche, il est important de rester sur nos fondamentaux, notre histoire, la lutte pour plus de justice sociale, la défense de l'industrie.

Nous devons plus nous impliquer pour former et jouer notre rôle au sein d'un front progressiste qui traverserait la société car la conjoncture nous l'impose. Nous savons que nous allons vers un enfoncement inéluctable avec les politiques d'austérité mises en place actuellement. Toutes les conditions sont donc réunies pour aboutir à un choc sociétal au niveau national et européen équivalent à celui des années 30. Ce sera pour nous l'opportunité d'imposer le changement. Pour cela, nous devons être plus perméables aux initiatives des collectifs qui veulent sortir du système en place. Notre urgence doit donc être de jouer pleinement notre rôle au sein du mouvement social car, en face, l'organisation et la mobilisation ont déjà commencé.

Bruno BOURBON, Prysmian Sens
L'ANI répond à la volonté du patronat de détricoter les 35 heures. Mais la lutte n'est pas terminée. Il faut donc que nous y résistions dans nos entreprises.

Concernant la représentativité, je suis surpris de constater que seuls 45 % des inscrits ont participé au vote. J'ajoute que, en tant que secrétaire de l'union locale et du collectif Métaux de l'Yonne, j'ai reçu des PV qui comportaient beaucoup d'anomalies. Sur ce sujet, il faudrait absolument que nos syndicats soient armés pour gérer les élections.

Enfin, concernant notre campagne d'adhésion, il faut mettre en avant le fait que la CGT est la première organisation syndicale en France. Il faut aussi rappeler que la cotisation est déductible fiscalement.





Bernard GRAND,
Renault Trucks Vénissieux

Comment développer les luttes ? Il semble que nous ayons du mal à donner des perspectives. Pourtant, la CGT a réponse à tout mais, comme le disait Henri Krasucki, encore faut-il convaincre. Une chape de plomb pèse sur les retraités, les salariés, avec des «chiens de garde» qui véhiculent les arguments du grand capital, sans parler du gouvernement qui a trahi son électorat. Tout cela entraîne résignation parmi la population et fait le jeu du Front National, qui récolte le fruit de la colère populaire. Pour ma part, j'ai la CGT pour canaliser la colère mais je suis impatient de la voir développer la lutte. De ce point de vue, si le 50^{ème} congrès s'est bien passé, nous avons eu du mal à parler de la construction de quelque chose de concret, ce qui dénote un certain malaise. Nous devons donc nous demander si nous ne nous dispersons pas trop. Avons-nous par exemple fait de la journée du 9 avril une véritable priorité ?

Pour sa part, malgré l'élection d'un président de la République socialiste, le Medef ne lâche rien et continue à avancer. Nous n'en sommes pas encore dans la même situation que la Grèce mais les négociations ne portent plus que sur des «miettes» : contrats de génération, prêts de salariés entre entreprise... Dans mon entreprise, la direction envisage de remettre en cause tous nos accords et menace de déloca-

liser les établissements français. Le problème, c'est que nous avons du mal à faire mesurer les enjeux à nos camarades. Nous devons donc écrire un projet CGT qui prenne tout en compte.

En résumé, nous devons faire attention à nos priorités, qui ne doivent pas rester un slogan. Or à force de vouloir être présents partout, nous passons à côté de certaines priorités. Dans le contexte actuel, ne gaspillons pas notre énergie à faire autre chose que ce que nous avons à faire.

Christine FAGE, Anovo Brive

Suite au redressement judiciaire et à la reprise d'Anovo par le groupe d'investissement Butler Capital Partners en novembre 2011, nos accords sont tombés de fait. Aujourd'hui, nous sommes en pleine renégociation et je voudrais faire le parallèle entre l'ANI et ce qui se passe dans notre entreprise. Car si la nouvelle direction nous dit « nous ne touchons pas à votre rémunération », par contre, elle augmente le temps de travail sans rémunération supplémentaire. Elle veut imposer une baisse des journées de RTT, une réduction de la prime d'ancienneté et une augmentation du temps de travail. En contrepartie, notre patron nous propose une augmentation générale de 0,9 % au 1^{er} octobre et une prime d'habillage de 50 centimes, ce qui ne suffira pas à compenser la perte enregistrée par les salariés.

Dans son bulletin d'information tri-

mestrielle, le DRH du groupe nous explique que s'il veut renégocier les accords, c'est pour les salariés. Pour lui, nos accords seraient dépassés car signés depuis plus de dix ans, complexes à appliquer et incohérents. Selon ses termes, « ils seraient dépassés par le contexte industriel français actuel ». Pour ma part, je pense que c'est plutôt de ce côté qu'il faut chercher les raisons de sa volonté de renégocier nos accords.

A Brive, nous nous sommes servis des réunions d'information payées par la direction pour expliquer aux salariés ce qui se passait lors des réunions de négociation, en faisant le parallèle avec l'ANI et en soulignant les risques liés à la transposition de celui-ci dans la Loi. Grâce à cela, nous avons eu deux fois plus de salariés en grève le 9 avril que le 5 mars (40 % de l'effectif contre 20%).

Patrick BERNARD,
Ascométal Le Cheylas

Sur les cotisations 2012, nous avons un retard de 7 223 FNI réglés à ce jour. Je profite donc de cette journée pour demander aux membres de la direction fédérale, aux secrétaires d'USTM et aux animateurs régionaux de faire en sorte que les règlements soient à jour.

Concernant la formation syndicale, le stage de base actuel ne me semble plus à jour. Nous aurions besoin d'une formation plus axée sur l'économique, le politique et le social. Je trouve en effet que nos militants, s'ils connaissent bien leur entreprise, souffrent en revanche d'un manque de réflexion politique. Ils n'ont que peu de discussions sur l'actualité politique lors de leurs réunions, ce qui vient aussi selon moi d'un manque de formation. Je pense donc que nous avons besoin de construire un module de formation politique pour aider nos militants à discuter de thèmes politiques dans leurs syndicats.

Concernant les salaires, malgré les luttes, nous ne négocions pas grand-chose en ce moment. Notre argument qui veut que relancer les salaires permettra de relancer la consommation me semble « à côté de la plaque ». Pour beaucoup de salariés, augmenter les salaires revient en effet à mettre en péril leur entreprise. Nous devons donc creuser cette question avec nos cama-

rades pour qu'ils aillent à la bataille sur ce thème.

Dernier point : nous avons souvent le sentiment que les délégués aux congrès sont contents d'y avoir participé mais ils ont du mal à leur donner une suite. Je pense que nos congressistes devraient recevoir une lettre qui leur rappellerait les décisions qui ont été prises lors des congrès.

Par ailleurs, notre fédération a par le passé réuni deux-cents nouveaux adhérents. Une telle initiative me paraît bonne. En effet, lorsque les adhérents se syndiquent, c'est en raison du travail que mène le syndicat CGT de leur entreprise. Les faire venir à la Fédération ou dans les UD, leur faire découvrir les structures de la CGT, c'est pour moi un bon moyen de réussir nos congrès.

Je pense enfin que, lorsqu'un syndicat se crée, un représentant de la Confédération devrait passer du temps avec son trésorier afin de lui apprendre à utiliser Cogitiel et Cogétise.

Gilles WEBER, Alcan Selestat

L'ANI ne contient rien de bon : son objectif est seulement d'officialiser les mauvais coups que nous vivons tous les jours dans nos entreprises : baisses de salaires, chômage partiel, licenciements... Nous devons donc le combattre et seule la CGT peut le faire car à chaque fois que nous menons la lutte, les autres organisations nous plantent des couteaux dans le dos. Nous devons être à l'offensive, et même si nous avons du mal à les mobiliser, nous avons des arguments pour convaincre les salariés de ce qui va leur arriver. Nous ne devons pas non plus minimiser ce qui est fait et rappeler que la CGT est systématiquement en première ligne dans chaque lutte.

Nous devons rester présents sur les sujets à risque, qui sont de plus en plus nombreux et demandent beaucoup de temps. Mais nous ne sommes pas seuls : il y a aussi les syndiqués et tous les salariés qui ne le sont pas encore mais qui font confiance à la CGT.

Si nous voulons contrer les mauvais coups, nous devons nous renforcer et accroître le rapport de force pour inverser les choix actuels. Dans cette perspective, il me semble qu'il faudrait décider d'organiser un nouveau temps fort dans les prochains jours.

Eric ROBILLOT, EADS Suresnes

Lors d'une formation destinée aux DSC, j'ai réalisé que sans vie syndicale, je n'attirerai pas grand monde et aurai du mal à mobiliser les syndiqués. Dans notre syndicat, nous essayons donc de définir précisément le rôle et la place de chaque syndiqué, élu ou mandaté.

Suite aux dernières élections à notre CHSCT, nous avons enregistré six nouveaux syndiqués et nous avons pu constater qu'ils avaient certaines idées reçues sur la CGT, en l'occurrence que notre syndicat ne signe rien, ne négocie rien et appelle à arrêter le travail pour un rien. Cela montre bien que les patrons savent diffuser leurs idées, même si nous arrivons, par la discussion, à les contrer.

Je précise par ailleurs, en tant que membre de la CE de l'UFICT, que nous aidons les syndicats qui veulent se développer parmi les ingénieurs, cadres et techniciens – chez Astrium Les Mureaux, Airbus Nantes ou Dassault Saint-Cloud par exemple – et que notre travail commence à payer. En effet, contrairement à ce que l'on veut faire croire aux salariés, la CGT est aussi le syndicat des ingénieurs et cadres car ils trouvent en son sein un espace où ils peuvent discuter, donner leur avis, sont consultés et associés aux décisions.

Wissam HARSAN, Citroën Nanterre

Quelles sont les solutions pour fédérer les luttes en faveur des salariés du site PSA d'Aulnay ? Certains camarades nous ont conseillé de lutter « avec modération ».

Or je peux vous dire que la direction se moque de nos arguments et qu'elle fait ce qu'elle veut, avec l'appui des syndicats jaunes. D'autres nous ont dit de « faire attention à notre image », mais nous n'avons plus rien à perdre.

On nous dit aussi d'attendre la mobilisation des salariés. Or même si les salariés nous font confiance personne ne bouge. Il faut donc qu'il y ait des militants devant les salariés. Si les militants ne se mobilisent pas et ne sont pas présents sur le terrain, les salariés ne le feront pas non plus. Les solutions sont très simples : il faut taper là où cela fait mal. La production du site d'Aulnay est à l'arrêt mais cela ne dérange pas le groupe car il a des stocks importants. Nous allons donc intervenir là où le groupe

gagne de l'argent, c'est-à-dire dans ses succursales.

Stéphane LOVISA, Alcatel Nozay

La question des zéro réglés nous prend un temps et une énergie considérables. On peut se demander pourquoi en avril 2013 il y a encore tant de FNI 2012 non réglés. Cela témoigne selon moi d'une faille dans notre organisation, ce qui pose la question de notre crédibilité.

Concernant la syndicalisation des ICT, je tiens à rappeler qu'ils représentent seulement 10 % des adhérents de la Fédération alors qu'ils sont 50 % des salariés de la Métallurgie. Notre taux de progression parmi cette catégorie est de 5 % par an (de même que dans les autres branches professionnelles), ce qui montre que les ICT ont de plus en plus besoin de la CGT et que ce que nous disons leur parle. Il est donc de notre responsabilité d'aller vers eux. Chez les ingénieurs et cadres de la métallurgie française, notre taux de représentativité est de 8,62 %. Sans ces salariés, nous représenterions 37 % des salariés de la Métallurgie ; avec eux, nous n'en représentons que 29 %. Nous avons encore beaucoup de difficultés à présenter des candidats dans le troisième collège. Il faut donc soit syndiquer des cadres, soit leur proposer d'être candidats libres sur nos listes. Une autre solution est de faire passer au statut cadre nos camarades du 2ème col-



lège, grâce par exemple à la VAES. Ce qui est sûr c'est que, comme le montre les élections de DP, notre potentiel parmi les ingénieurs et cadres est de l'ordre de 20 %.

Il ne faut pas oublier non plus qu'un cadre adhère à la CGT si celle-ci porte ses revendications. Il ne faut donc pas seulement se battre pour porter le SMIC à 1 700 euros par mois mais aussi pour une meilleure organisation du travail, contre les gaspillages et les choix techniques ou industriels délétères, etc. Si la CGT porte ce discours, nous gagnons énormément en crédibilité.

A l'UFICT, nous avons des outils pour aider les bases à se déployer parmi les ICT. Nous tiendrons notre congrès à Metz du 17 et 19 décembre prochain. Il devra nous aider à renforcer les liens entre la Fédération, l'UFICT, les USTM et les bases syndicales. Nous organisons aussi deux fois par an un stage à Courcelle qui permet aux syndiqués ICT de rencontrer des syndiqués d'autres secteurs. Enfin, nous venons d'organiser un stage de déploiement envers les ICT pour trois syndicats de la région de Mérignac. Je vous encourage donc tous à nous contacter si vous en éprouvez le besoin.

Enfin, j'invite tous les camarades métallurgistes des Hauts-de-Seine à participer à la fondation de la Commission départementale de l'UGICT le 25 avril à La Défense.

Pour conclure, je voudrais casser quelques idées reçues sur les ingé-

nieurs et cadres en rappelant que c'est la catégorie de salariés la plus syndiquée et qu'ils sont aussi plus adhérents que les autres à des associations ou des partis politiques. Ils ne sont pas plus individualistes que les autres mais ont toujours appris à se débrouiller seuls, ont toujours été récompensés de leurs efforts durant leurs études et pensent que cela continuera dans leur entreprise, ce qui n'est pas toujours le cas. Nous devons donc les aider à trouver des réponses aux questions qu'ils se posent.

Thomas BAUDOUIN,
Peugeot Dompierre sur Besbre

Ma fonderie a fait partie des trois entreprises ciblées dans le cadre de l'opération de syndicalisation organisée par l'UD de l'Allier. Après des décennies de répression patronale, aidée par le syndicat maison CSL, notre syndicat ne comptait en effet que cinq syndiqués actifs et dix syndiqués retraités sur un effectif de 650 salariés. Fort heureusement, nous savons aujourd'hui comment faire condamner les patrons et protéger nos militants.

Avant notre campagne de syndicalisation, nous avons commencé par organiser une formation que nous avons mise en pratique dans notre entreprise : distribution de tracts, prises de parole improvisées dans les ateliers et les aires de repos, travail auprès de populations ciblées (en particulier les plus jeunes), etc. Nous avons ainsi réussi à faire de

nouveaux adhérents, ce qui montre que notre méthode fonctionne, malgré le manque de culture syndicale dans notre entreprise. Ainsi, depuis la fin 2010, nous sommes passés de cinq à dix-sept syndiqués et nous comptons bien conserver parmi nos adhérents ceux qui sont partis ou partiront prochainement en retraite.

Sylvain WERNER,
SEW Usocom Hagenau

Lors de l'assemblée générale de l'USTM 67, nous avons pris des décisions telles que celle d'impulser la tenue d'AG de syndicats et de campagnes de renforcement. Nous avons aussi discuté de l'accord du 11 janvier 2013 qui, pour nous, n'est pas une fatalité et devrait être utilisé comme un outil pour nous renforcer. Nous avons également validé un plan de parrainage.

Dans mon entreprise, suite à des formations sur la qualité de vie syndicale, nous avons défini des plans de travail et nous sommes fixé pour objectif de passer au moins la moitié de notre temps syndical dans les ateliers pour y discuter avec les salariés. Nous avons également gardé le système consistant à distribuer le timbre mensuel, ce qui nous permet de les rencontrer régulièrement et de discuter avec leurs collègues, même ceux syndiqués auprès d'autres organisations.

Concernant la continuité syndicale, notre section UFR a présenté lors de notre assemblée un module de formation que nous comptons maintenant utiliser dans notre entreprise pour conserver les futurs retraités parmi nos adhérents.

Nous avons aussi validé l'organisation d'une collecte dans nos entreprises en faveur de nos collègues de PSA. Nous comptons démontrer ainsi que grâce à notre solidarité, nous avons le pouvoir de faire changer les choses tous ensemble.

Je pense enfin que « le renforcement, c'est maintenant » car les gens expriment une attente. Même si les médias essayent de donner une mauvaise image à la CGT, ils nous font confiance et comptent sur nous. Il faut donc leur faire comprendre que nous n'arriverons à rien sans eux et qu'ils doivent eux aussi bouger pour que, tous ensemble, nous arrivions à changer les choses.

Gérald VEIRIER, Thalès Toulouse
La question de la place du syndicalisme retraité dans la CGT, et plus



largement dans la société, a été posée lors du 50ème congrès. On la présente souvent comme un enjeu démographique pour les décennies à venir, mais c'est aussi un enjeu politique sachant que, à terme, 50 % de l'électorat aura plus de 60 ans. Nous ne devons donc pas prendre de retard dans notre activité en direction des retraités.

Le premier enjeu est d'assurer la continuité syndicale et de créer des bases nouvelles dans les entreprises. Des initiatives ont été lancées, de premiers résultats sont enregistrés et, dans ce domaine, l'enjeu le plus important me semble être est de bien travailler à la continuité revendicative et syndicale à partir de l'entreprise et du lieu de vie, en s'appuyant sur des thèmes tels que celui du pouvoir d'achat, qui peut faire l'objet de convergences entre salariés et retraités, ou de la cotisation à la mutuelle santé qui est généralement multipliée par trois après le départ en retraite.

Il faut ensuite permettre à nos syndiqués de ne pas rester isolés et de se retrouver régulièrement, en créant des sections d'entreprise qui aient un mode de vie adapté. Pour avancer sur ce sujet, nous avons créé avec la fédération un module sur la continuité syndicale que nous proposons maintenant d'utiliser dans toutes les entreprises.

Nous voulons aussi travailler à la formation syndicale et l'UFR participera aux prochaines assises qui y seront consacrées. Dans ce domaine, deux questions nous sont posées : comment se former à la continuité revendicative et syndicale avant la retraite ? Comment se former pour faire aboutir nos revendications spécifiques une fois à la retraite et pour animer des sections de l'UFR, voire pour participer à la direction fédérale ?

Eric GERAUD, Leroy Sommer Le Gond Pontouvre

Le premier point de mon intervention porte sur les problèmes que l'on peut rencontrer avec Cogitiel et Cogétise. Outre le fait que ces logiciels sont compliqués à utiliser, certains camarades de petits syndicats ne disposent pas d'ordinateurs et ont des difficultés à transmettre les données qui leur sont demandées.

Le second point de mon intervention concerne la syndicalisation. Chez Leroy-Sommer, nous avons décidé



de prendre cette question à bras le corps et depuis janvier, nous avons enregistré huit adhésions, simplement en posant la question de l'adhésion.

Le troisième point de mon intervention concerne la représentativité. Lors de nos dernières élections, nous avons enregistré 35,19 % des voix, ce qui fait de nous la première organisation de notre entreprise devant la CFE-CGC.

Je conclurai en demandant comment nous allons former nos camarades pour faire des syndiqués parmi les salariés des deuxième et troisième collèges car si nous n'y parvenons pas, nous risquons tout simplement de disparaître de notre entreprise.

Gérard ESSON, Renault Sodrive Valence, retraité

Sur l'UFR Métaux au niveau du collectif vie syndicale nous avons fait le point. A ce jour, nous avons réalisé en 2013 101 AG dans les territoires pour 2 238 participants et entre adhésions nouvelles et continuité syndicale, nous en sommes à une centaine d'adhésions.

Les cent adhésions qui ont été réalisés concernent 28 sections UFR sur 25 départements ce qui fait un quart des départements, 30 % qui font des adhésions et nous sommes en retard de 15 adhésions par rapport à 2012 à la même date. Il faut donc encore travailler en territoire.

A notre dernier congrès de l'UFR au Verdon, nous avons adopté un

document intitulé Pour un syndicalisme utile, fort et rassembleur pour vivre mieux et nous nous sommes fixé comme objectif de travailler en amont, avant le départ de l'entreprise, à la continuité syndicale.

Le collectif vie syndicale de l'UFR et celui de la Fédération ont travaillé sur un module de formation/information qui s'adresse aux syndicats d'actifs et futurs retraités proches de la retraite, ainsi qu'aux retraités,





pour avancer sur ces questions avec des rencontres dans les départements, les régions et les syndicats pour une perspective de travail en AG ou lieu d'échange. Déjà, après le conseil national de l'UFR du 3 avril, les membres du Conseil national sont partis avec ce Powerpoint. Des dates sont déjà prévues pour la région de Toulouse et la Région Rhône Alpes. la présentation au collectif CGT UFR Rhône Alpes doit se faire le 22 avril. Après, c'est la mise en musique et le suivi et pour cela, le travail doit se faire entre actifs et retraités en partant bien entendu de Cogitiel, et avec les CE où nous sommes majoritaires avec le bilan social, deux ans avant la retraite, pour travailler sur connaissance. Nous devons travailler, comme le dit souvent Jean Marie Schapman en duo et pas en duel sur ce sujet car en 2050, 50% de l'électorat aura plus de 60 ans (pour 30 % aujourd'hui).

Fabien GACHE, Renault Le Mans

Je souhaiterais vous donner quelques explications sur l'accord signé chez Renault. Cet accord prévoit 8 260 suppressions d'emploi d'ici à 2016, une modération salariale, une augmentation du temps de travail de 6,5 % en moyenne et une mobilité inter-sites imposée. Il faut bien voir qu'il s'agit d'abord d'un accord politique, qui relève de la même logique que l'ANI et, plus fondamentalement, des ambitions

du patronat de « défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ». Il générera des conditions de travail encore plus intenables qu'aujourd'hui puisqu'il prévoit de fabriquer en 2016 autant de véhicules qu'en 2008 mais avec 10 000 salariés de moins. Il institutionnalise également une incertitude économique permanente, en limitant les perspectives d'activité de chaque site à la durée de vie du modèle qu'il fabrique. Enfin, il remet en cause la négociation collective en se substituant à la totalité des accords de Renault maison-mère et de ses filiales. Cet accord a certes été signé mais il reste maintenant à le mettre en œuvre. Pour notre part, nous allons nous attacher à démontrer que, par la faute de cet accord, les salariés seront dans l'incapacité de faire leur travail de façon normale, ce qui pose la question de l'avenir de l'entreprise. Ce sera aussi un moyen d'amener les salariés à s'intéresser à l'activité syndicale et donc de renforcer nos rangs.

Olivier KOCH, Forges de Bologne

Suite à la cession d'une partie des activités du groupe Manoir Industrie au chinois Tai Hai, des mouvements de grève se sont déclenchés sur plusieurs sites, sur des revendications salariales et liées aux conditions de travail. Après une semaine de lutte, les salariés ont obtenu des augmentations générales, ainsi qu'une revalorisation des primes de vacances et de la prime d'ancienneté. Depuis, ce mouvement le site d'Outreau a eu la surprise d'être à nouveau cédé à Vossloh Cogifer.

Devant le comité européen et le CCE du groupe Manoir, la CGT a toujours refusé d'accompagner le projet de cession et d'émettre un avis. Les autres organisations syndicales, en particulier la CFDT, ont d'abord donné leur accord à la cession mais sont ensuite revenues sur leur position et risquent d'être très embêtées lors de la mise en œuvre de l'ANI.

Par ailleurs, les USTM de Haute-Marne et de la Meuse ont été invitées à renégocier leur convention collective. Lors de notre première réunion, on nous a proposé une évolution des minima conventionnels allant de 1,32 % à 1,42 % et une revalorisation du point de 1 %. Nous avons donc demandé à l'UIMM de revoir sa copie et une autre réunion est prévue début juin. Nous deman-



dons par ailleurs une uniformisation nationale de la valeur du point pour le calcul des primes d'ancienneté. Enfin, nous pensons que les trois chartes qui existent au sein de la CGT devraient devenir de véritables règles de vie et de fonctionnement pour notre vie syndicale.

David BOISSET, USTM du Rhône

Les années 2010 et 2011 se sont terminées avec plus de 9 000 FNI, avec une légère progression chez les ouvriers, les employés et les retraités. L'USTM du Rhône a mis en place un plan de travail en rendant visite aux syndicats et aux sections, ce qui permet d'améliorer sa connaissance du terrain et se traduit généralement, les mois suivants, par de nouvelles adhésions.

Concernant l'ANI, toutes les bases n'en ont pas informé les syndiqués et les salariés. Certaines sections ont quand même utilisé les vidéos disponibles sur le site de la Fédération pour mobiliser les salariés le 5 mars et le 9 avril.

Concernant la représentativité, nous avons constaté dans certaines entreprises du Rhône que, malgré les tentatives des directions (comme le fait de placer des stylos dans les isoires pour faire croire aux salariés qu'ils peuvent rayer certains noms sur les bulletins, rendant ceux-ci nuls), la CGT remporte des sièges, ce qui montre qu'elle fait bien son travail.

Concernant la formation, il faut proposer aux bases des stages pratiques pour les aider à utiliser Cogitiel et à tenir leur trésorerie.

Pour attirer les ICT, nous pourrions leur faire savoir que les stages CHSCT organisés par la Fédération traitent notamment de la question de la souffrance au travail et des risques psychosociaux.

Enfin, lors des dernières élections organisées chez Sandwick, le syndicat CGT a remporté quatre des cinq sièges à pourvoir au CE, grâce notamment à la qualité de sa vie syndicale qui lui a permis de syndiquer de jeunes techniciens.

Gérard MONTUELLE, Safran

Le groupe Safran embauche et peut donc s'estimer bien loti par rapport à d'autres, même s'il connaît aussi beaucoup de mobilité. Nous nous efforçons donc de faire comprendre à nos syndiqués qu'ils ont besoin de se former à la syndicalisation,

sachant qu'en ce moment, c'est surtout sur le thème des conditions de travail que nous réalisons des adhésions. La coordination du groupe Safran travaille également à l'amélioration de notre vie syndicale.

Claudy MEYNARD, Bull Angers

Au rayon des bonnes nouvelles, je tiens à vous informer que notre camarade délégué syndical de Gémy (Vannes) a vu la demande de licenciement formulée par son employeur refusée par l'Inspection du travail.

Pour revenir par ailleurs sur les propos de Fabien Gâche, j'ai entendu ce matin Christophe Barbier dire qu'il fallait une VIème République et qu'il fallait abolir le préambule de la Constitution de 1946, ainsi que celle de 1958, qui prévoient le droit d'intervention des salariés dans la gestion de leur entreprise. C'est là le fond du débat.

Concernant la représentativité, les comités d'entreprise font l'objet d'attaques dans toutes les entreprises. Or la représentativité est calculée sur la base des résultats enregistrés au premier tour des élections de CE. Il faut donc rester vigilants et, en cas de problème, appeler la Fédération. Il ne faut pas avoir peur de la transparence et rappeler que le rôle premier de CE est la défense de l'emploi, tant en quantité qu'en qualité, et non la vente de sucettes ou de chocolat.

Un intervenant (Bruno)

Je vous informe que le COS et les territoriaux CGT de Gentilly organiseront le 27 avril prochain, à la salle des fêtes de Gentilly, un concert de soutien en faveur de nos camarades de PSA et de Goodyear en lutte.



Conclusions



Amar LADRAA, secrétaire fédéral

Les débats de la matinée me confortent dans l'idée qu'il est nécessaire de décliner dans nos syndicats les interrogations que nous avons soulevées ensemble : difficultés de mobilisation, déploiement vers les ICT et les retraités, etc. La période à venir est intéressante puisqu'elle précède le congrès de l'UFICT, qui aura lieu en fin d'année, et celui de la Fédération, qui aura lieu l'an prochain. Il s'agit donc d'un moment propice pour débattre avec nos bases de

leurs attentes, du bilan d'activité de la Fédération et de ses orientations futures. Dans le cadre de cette préparation, nous voulons créer une dynamique en tenant des assemblées générales de syndicats partout où nous sommes organisés.

Durant cette même période, nous aurons aussi des moments importants tels que les Assises de la formation syndicale du 20 juin prochain, qui nécessiteront l'implication de chacun d'entre vous, tant en termes de pré-

paration que de participation.

Concernant enfin notre campagne de syndicalisation, nous avons l'ambition d'atteindre les 70 000 adhérents à l'ouverture de notre prochain congrès fédéral et nous pensons que tous les ingrédients sont réunis pour y parvenir. Mais cela nécessitera un engagement de tous et de réfléchir à l'entraide et aux dispositifs que nous pourrions mettre en place au sein des territoires et des groupes.



Boris PLAZZI, secrétaire fédéral

Cent quatre-vingts camarades ont participé à ce Conseil national et quarante interventions ont été comptabilisées, ce qui correspond à un niveau de participation élevé. Je tiens également à vous remercier pour la qualité de votre attention, en particulier hier, qui démontre l'intérêt que nous portons aux problématiques internationales.

Lors de notre dernier congrès fédéral, nos débats avec nos homologues européens avaient constitué un moment fort et nous avons déjà défini des pistes de convergence revendicative. En effet, partout en Europe, la logique patronale est la même : il s'agit de faire payer aux populations, en particulier aux salariés, les conséquences de la crise d'un système économique et politique, avec des « remèdes » tels que la compétitivité, l'austérité ou la rigueur budgétaire qui sont pires que la maladie. Les rencontres entre organisations syndicales, pas seulement au sein d'IndustriAll mais aussi dans les grands groupes multinationaux, doivent donc se poursuivre et se développer car elles concourent à créer de vraies passerelles, dans le but de lutter ensemble contre les

politiques patronales qui sont les mêmes partout en Europe.

L'ANI a constitué le thème principal d'un grand nombre d'interventions. Un important travail a été réalisé au sein de la CGT pour l'analyser et en identifier les effets néfastes. Les militants de la CGT se sont fortement engagés pour expliquer, argumenter, convaincre et mobiliser les salariés contre la mise en œuvre de cet accord... Ce que l'on peut retenir de la situation actuelle, c'est qu'il faut continuer à opposer à l'ANI et aux objectifs patronaux, notamment en matière de compétitivité, les propositions de la CGT en matière d'emploi, de conditions de travail et de retraite. La journée du 1er mai sera un temps fort pour la lutte. Nous devons en faire une journée de mobilisation contre les mesures d'austérité et pour une sortie de crise sur la base de nos revendications en faveur des salaires, de l'emploi et des conditions de travail. Nous avons du matériel à notre disposition, comme le livret sur l'utilisation de l'Indice Insee durant les négociations salariales. Nous pourrions donc prendre l'engagement d'organiser dans les prochaines semaines des assemblées

ou des journées d'études sur ce thème avec les syndiqués et les salariés, en mettant en débat la nécessité d'augmenter les salaires pour sortir de la crise. Nous pourrions aussi nous engager à poursuivre avec les syndiqués les journées d'études sur les dossiers thématiques établis par la Fédération (auto, aéro, navale, télécoms), afin qu'ils puissent ensuite en discuter avec les salariés et les mobiliser.

Enfin, durant l'année 2013 s'ouvriront des négociations avec l'UIMM sur les grilles de classification. Deux grilles existent, qui datent de 1972 et 1975, et qui vont disparaître. Ne soyons donc pas attentistes. La Fédération propose une grille qui commencerait à 1 700 euros et qui prévoirait un doublement du salaire et de la qualification sur l'ensemble de la carrière. Il faut donc la mettre entre les mains de tous les syndiqués et, surtout, des salariés pour que les négociations ne portent pas sur les projets des patrons mais sur les nôtres. Prenons la main ! La peur doit changer de camp et nous avons la capacité d'y parvenir !

SOCIÉTÉ MÉRIC & ASSOCIÉS

*Pour comprendre,
anticiper, proposer*

**L'expert comptable
du CE**

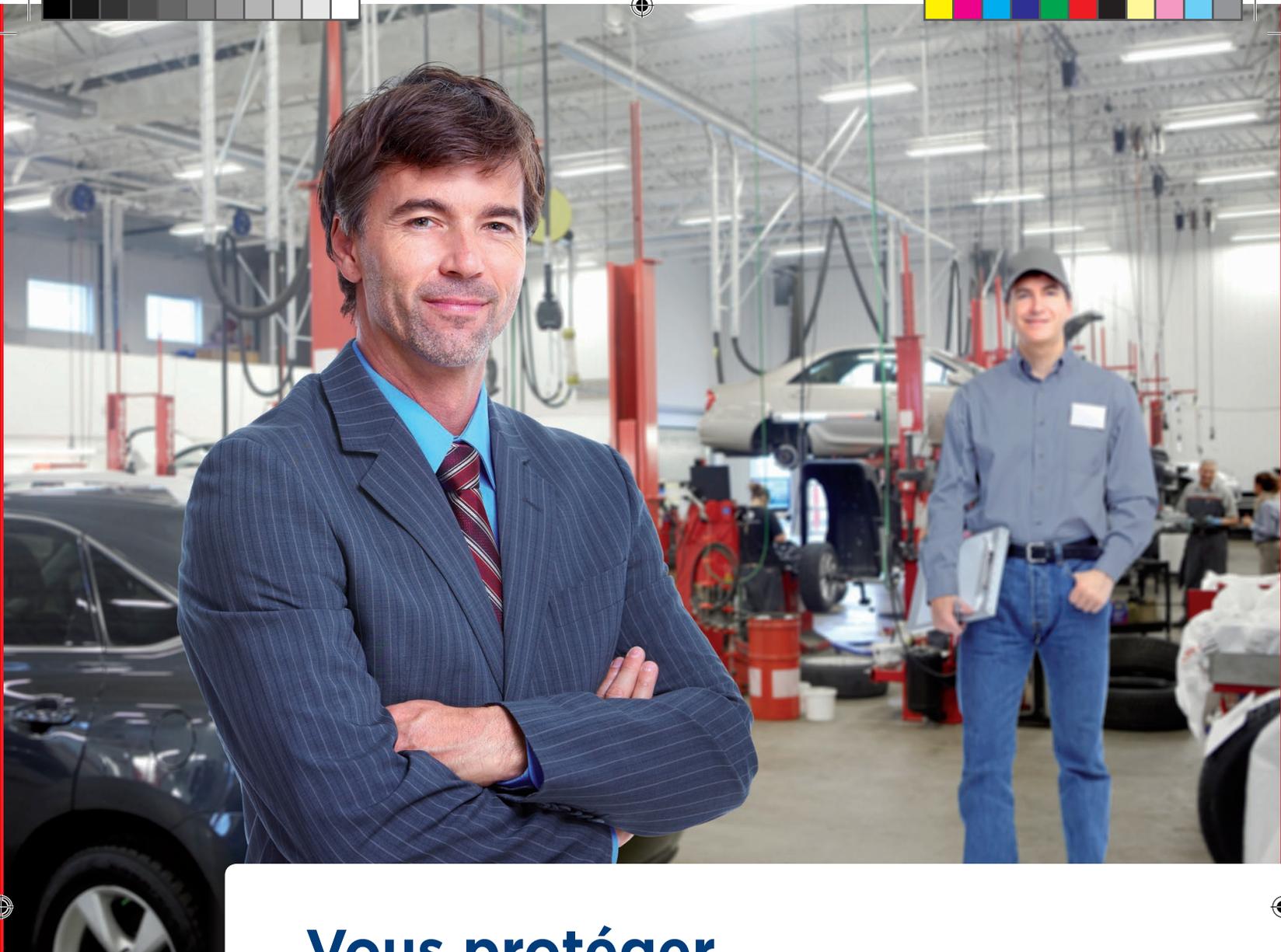
*Pour bâtir
des alternatives*

www.mericassocies.com



PARIS 75013
58A, rue du Dessous des Berges
01 56 59 13 50
infoparis@mericassocies.com

LYON 69007
363, rue Garibaldi
04 78 69 17 81
infolyon@mericassocies.com



Vous protéger C'est notre métier

IRP AUTO est le groupe de protection sociale des métiers de l'automobile, du cycle, du motorcycle et activités annexes ou apparentées.

Il accompagne au quotidien les chefs d'entreprise et leurs salariés.

**Pour plus d'informations un numéro de téléphone
spécial entreprises :**

N°Indigo 0 820 225 224

0,09 € TTC / MN
Depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de votre opérateur

www.irp-auto.com

- **Retraite**
- **Prévoyance**
- **Santé**
- **Épargne**
- **Action sociale**



La protection sociale
des services de l'automobile

Siège social : 39, avenue d'Éléna - CS 21687 - 75202 Paris Cedex 16 - **www.irp-auto.com**